Novembre 2025

Carnet de photomontages du projet éolien de Surin

ANNEXE AU VOLET PAYSAGE ET PATRIMOINE DE L'ÉTUDE D'IMPACT



Etude réalisée par :
ENCIS Environnement
90 Rue Buck Clayton
87100 Limoges

Maître d'ouvrage
ENERTRAG Poitou-Charentes XIV
9 Mail Gay Lussac 95000 Neuville-sur-Oise

HISTORIQUE DES REVISIONS				
Version	**Etabli par :**	**Corrigé par :**	**Validé par :**	**Commentaires et date**
1	Maud MINARET	Camille TORRE	Perrine ROY	Version finale pour dépôt du DDAE Novembre 2025
	MM	CT	PR	

Préambule

La société ENERTRAG POITOU-CHARENTES XIV, producteur indépendant d'énergies renouvelables, a initié le projet éolien de la Plaine du Nutin sur la commune de Surin dans le département de la Vienne (86).

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photo-simulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontages.

Table des matières

1 Méthodologie 5
1.1 Auteurs 6
1.2 Méthodologie 6
1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages 7
1.4 Le contexte éolien 8
2 Photomontages de l'aire d'étude éloignée 9
3 Photomontages de l'aire d'étude rapprochée 37
4 Photomontages de l'aire d'étude immédiate 83
5 Photomontages à 360° 170
6 Table des illustrations 193

1 Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par le bureau d'études ENCIS Environnement pour le compte de la société ENERTRAG POITOU-CHARENTES XIV.

L'ensemble des photomontages a été mis en page dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie

Les photomontages ont été réalisés par ENCIS Environnement. La localisation des points de vue est choisie par le paysagiste à l'issue de l'état actuel du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités paysagers et patrimoniaux.

Les points de vue servant à illustrer les impacts et réaliser les photomontages sont positionnés de manière à optimiser les visibilités du projet étudié, afin de présenter les secteurs où les vues sont les plus impactantes. Ainsi, de manière générale, les photomontages illustrent les impacts les plus importants vis-à-vis de l'élément visé (structure paysagère, lieu de vie, axe de communication, élément patrimonial ou touristique) et sont de ce fait souvent maximisants.

La méthodologie nécessaire à la réalisation de photomontages à l'aide du logiciel **Windpro** comprend les étapes suivantes :

- **Réalisation des clichés sur le terrain** : Les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Nikon D3200 (APSC) équipé d'un objectif 18-105 mm. La focale est réglée sur 32 mm (équivalente à 48 mm au format 24 x 36, soit un angle de 40°), ce qui correspond à la reconnaissance des symboles pour la vision humaine, et à une absence de déformation de la perspective. Pour chaque point de vue, trois séries de trois photographies minimum sont prises, avec un décalage de 10°. Un trépied à niveau est utilisé. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

- **Paramétrage du projet éolien dans le logiciel Windpro** : Le logiciel Windpro est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

La procédure est la suivante : création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets existants ou approuvés (parcs accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

Le modèle d'éolienne utilisé pour les simulations est la Vestas V150, à 180 m en bout de pale (181 m en prenant en compte le talus au pied de l'éolienne).

- **Intégration des prises de vue dans le logiciel Windpro** : Chaque vue est positionnée dans le module cartographique à partir de ses coordonnées GPS. Il en est de même pour chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât de mesure, château d'eau, arbre, etc.).

- **Création des simulations graphiques pour le projet éolien** : Les motifs paysagers sont utilisés comme points de repère pour le calage précis des éoliennes dans le panora

Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet un paramétrage automatique du rendu des éoliennes (luminosité, teinte, couleur allant du blanc au gris sombre, ombres…). Une représentation en couleur (vue en esquisse) se superposant à une vue en noir et blanc permet de mieux localiser les éoliennes en partie ou totalement masquées par la végétation ou le relief.

- **Réalisation des vues réalistes** : Les photographies réalisées présentent un angle de 40°, qui correspond à notre champ visuel pour la reconnaissance des symboles (cf. schéma ci-contre). Les « vues réalistes » permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 55 cm de l'œil.

- Réalisation de planches de présentation des photomontages : Ces planches comprennent une frise avec le projet et les projets existants ou approuvés en esquisse sur un fond en noir et blanc, une frise avec le projet (photomontages), une frise avec le projet et les projets existants ou approuvés et. Chaque photographie couvrant un angle de 40°, la frise de trois photographies permet ainsi de couvrir un angle total de 120° (cf. Figure 2), ce qui correspond à la vision binoculaire humaine (utilisation synchrone des deux yeux). La photographie centrale est en général et dans la mesure du possible dirigée vers le projet et les deux autres l'encadrent pour le contextualiser. **Lorsque les différences entre les vues présentant le projet seul et le projet avec effets cumulés ne sont pas discernables, seule cette dernière version est présentée.**

Les planches comprennent également deux cartes de localisation avec des cônes de vue, les informations techniques sur la prise de vue et le photomontage (coordonnées GPS en Lambert 93, date et heure de la pris de vue, focale, ouverture, vitesse, ISO, azimut de la vue centrale, angle visuel du parc, distance à l'éolienne la plus proche) et des zooms pour les vues lointaines.

Les projets existants ou approuvés sont inventoriés et localisés pages suivantes.

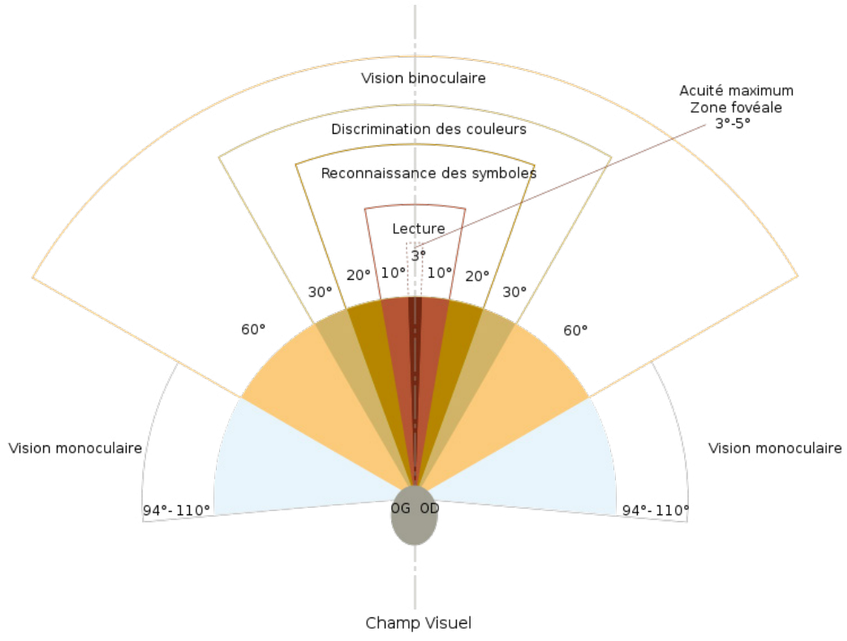


Figure 1 : Champ de la vision humaine (source : Wikipédia – Par Rheto).

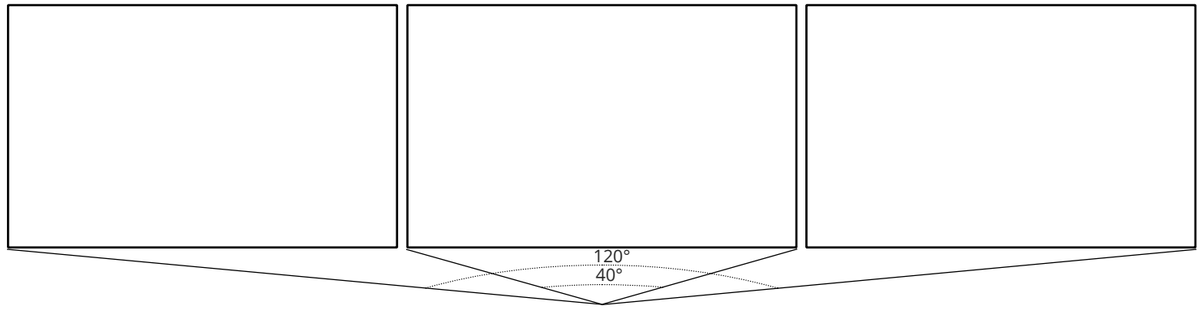


Figure 2 : Frise de photographies.

1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventoriant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-contre et la carte de localisation de ces vues est disponible page suivante.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue.

La carte présente les points de vue retenus dans leur contexte paysager et patrimonial.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE					
N° PM	**Enjeux**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Part du projet**
1	Lieux de vie	Depuis le parking d'un centre commercial au sud-ouest de Ruffec	Faible	Faible	-
2	Lieux de vie et patrimoine	Depuis la D148a au centre de Civray	Nul	Nul	-
3	Axes de communication	Depuis la N10 à l'intersection avec la D192, au sud de Ruffec	Faible	Faible	-
4	Axes de communication	Depuis la D148 à hauteur de Pressac	Faible	Très faible	-
5	Patrimoine	Depuis un quartier résidentiel au sud-ouest du bourg de Verteuil-sur-Charente, dans le périmètre du SPR	Nul	Nul	-
6	Patrimoine	Depuis le périmètre de protection du MH24, sur la D727 au nord-est de la Chapelle-Bâton	Très faible	Faible	-

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Part du projet**
7	Patrimoine	Depuis le SPR de Charroux, au nord du bourg	Très faible	Très faible	-
8	Axes de communication	Depuis la D148 au nord de Charroux	Faible	Faible	-
9	Axes de communication	Depuis la D35 au nord de Genouillé	Faible	Faible	-
10	Axes de communication	Depuis la D177 au sud de Surin	Faible	Modéré	Faible
11	Patrimoine	Depuis la butte de l'Age, aux abords du site incrit d'Asnois	Modéré	Modéré	Faible
11bis	Patrimoine	Depuis le site inscrit d'Asnois	Faible	Nul	-
12	Patrimoine	Depuis les abords du château de Beauregard (MH45)	Modéré	Modéré	Faible
12bis	Patrimoine	Depuis l'allée du château de Beauregard	Nul	-	-
13	Patrimoine	Depuis les abords de l'église de Genouillé (MH44), au nord du bourg	Faible	Modéré	Faible

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Part du projet**
14	Patrimoine et lieux de vie	Depuis la D35 en entrée est de Surin, en limite du périmètre de protection de l'église (MH46)	Faible	Fort	Faible
15	Patrimoine, axes de communications et lieux de vie	Depuis la D177 en entrée sud de Surin	Modéré	Très faible	-
16	Lieux de vie	Depuis la Vigne	Fort	Faible	-
17	Lieux de vie	Depuis le Nutin	Fort	Très faible	-
18	Axes de communications et lieux de vie	Depuis la D35 à hauteur de la Bigauderie	Fort	Très faible	-
19	Lieux de vie	Depuis les abords du Petit Blanzac et du Grand Blanzac	Fort	Nul	-
20	Lieux de vie, tourisme et axes de communication	Depuis l'intersection entre la D35 et le lieu-dit la Faye	Fort	Modéré	Modérée
21	Patrimoine	Depuis les abords du château de Cibioux (MH47)	Très faible	Nul	-
22	Lieux de vie	Depuis Chez Guinot	Faible	Faible	-
23	Lieux de vie	Depuis Chez Texier	Faible	Nul	-
24	Lieux de vie	Depuis Font Videau	Faible	Nul	-
25	Lieux de vie	Depuis les abords des lieux-dits les Laurents, les Petits Laurents et les Maisons Neuves	Faible	Modéré	Faible
26	Lieux de vie	Depuis la D109 à hauteur de la Gayerie	Modéré	Très faible	-
27	Lieux de vie	Depuis Vieille-Métive	Très faible	Nul	-
28	Lieux de vie	Depuis les Combes	Modéré	Très faible	-
29	Lieux de vie	Depuis l'accès à Chez Barret	Modéré	Très faible	-
30	Lieux de vie	Depuis Chez Perochon	Modéré	Nul	-

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.

1.4 Le contexte éolien

Le contexte éolien et les projets existants et approuvés sont présentés au chapitre 6.3.8 du volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact.

PROJETS EXISTANTS OU APPROUVES DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE			
Nom	**Description**	**Etat**	**Distance au projet (km)**
Parc éolien de Bois Merle	8 éoliennes de 180 m	En exploitation	1,4
Parc éolien de Genouillé	5 éoliennes de 150 m	Autorisé	2,1
Parc éolien des Rives Charentaises	17 éoliennes de 140 m	En exploitation	2,8
Parc éolien des Grands Champs	6 éoliennes de 165 m	En exploitation	4,8
Parc éolien des Herbes Sauvages	4 éoliennes de 180 m	En exploitation	5,8
Parc éolien de Cerisou	8 éoliennes de 180 m	En exploitation	7,1
Parcs éoliens des Grands Champs	12 éoliennes de 150 m	En exploitation	7,3
Parc éolien de la Chapelle-Bâton	6 éoliennes de 150 m	Autorisé	8,3
Projet éolien de Champniers – La Chapelle-Bâton	3 éoliennes de 180 m	Autorisé	11,1
Parc éolien de Saint-Pierre-d'Excideuil	5 éoliennes de 180 m	Autorisé	12
Parc éolien de la Pierre Folle	4 éoliennes de 200 m	En cours d'instruction	12,2
Parc éolien de Ruffec	5 éoliennes de 180 m	Autorisé	12,2
Parc éolien de Blanzay	9 éoliennes de 180 m	Autorisé	12,2
Parc éolien de la Plaine de Beauvais	6 éoliennes de 200 m	Autorisé	12,6
Parc éolien du Confolentais	6 éoliennes de 150 m	En exploitation	12,7
Parc éolien de la Croisée de Chabanne	5 éoliennes de 200 m	Autorisé	14
Parc éolien de Hiesse	4 éoliennes de 180 m	Autorisé	14,2
Parc éolien de Château-Garnier	8 éoliennes de 150 m	En exploitation	14,5
Parc éolien de Turgon	5 éoliennes de 150 m	En exploitation	15,1
Parc éolien de Mauprévoir	5 éoliennes de 150 m	Autorisé	15,2

Tableau 2 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.

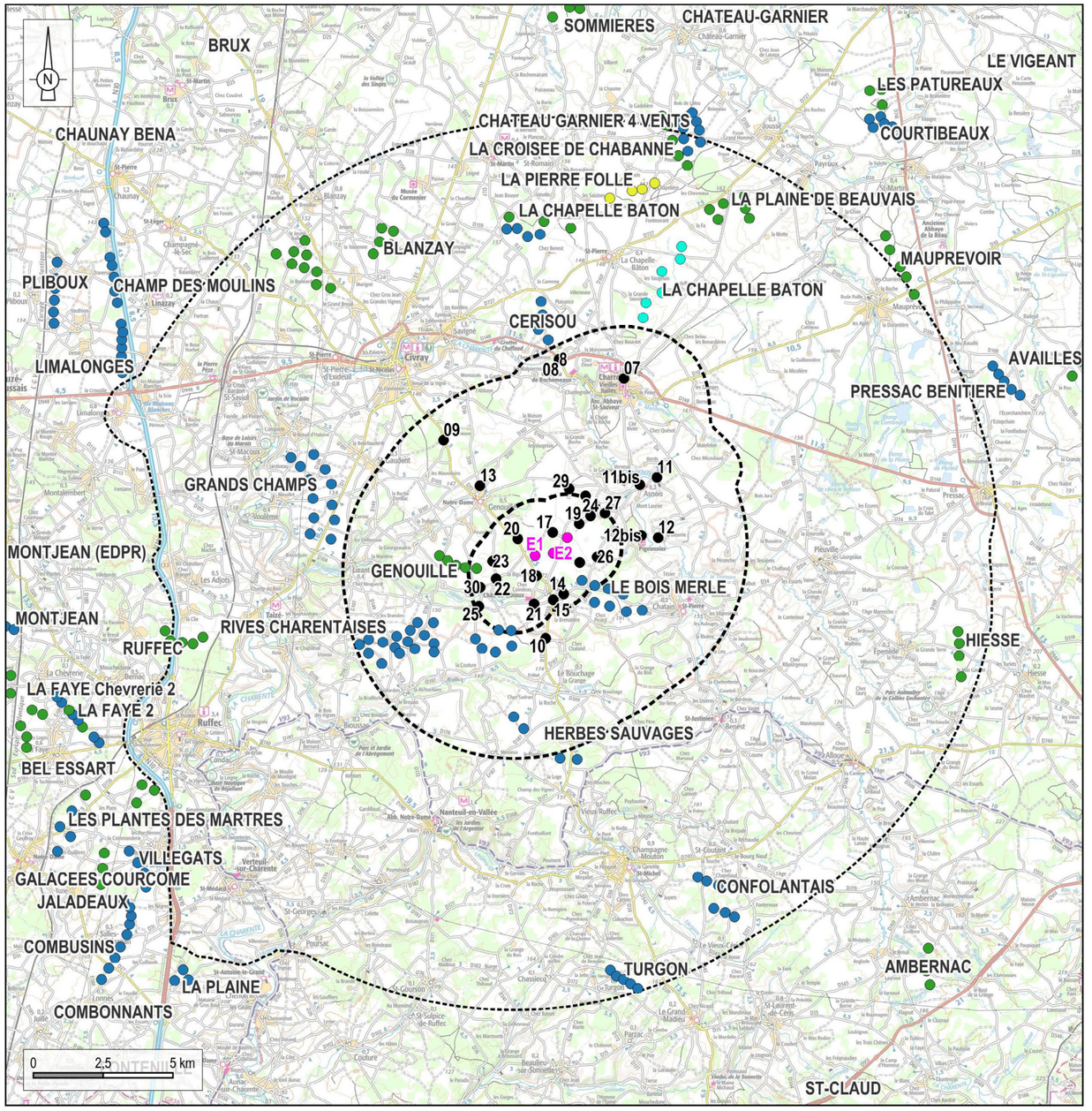
Dans la suite du document, les différents projets existants ou approuvés ainsi que le projet éolien de Surin sont légendés sur les photomontages ou vues en esquisses avec le code couleur suivant :

Parc existant (ou en construction)

Projet autorisé

Projet de Surin

Localisation de l'ensemble des prises de vue et contexte éolien



Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages.

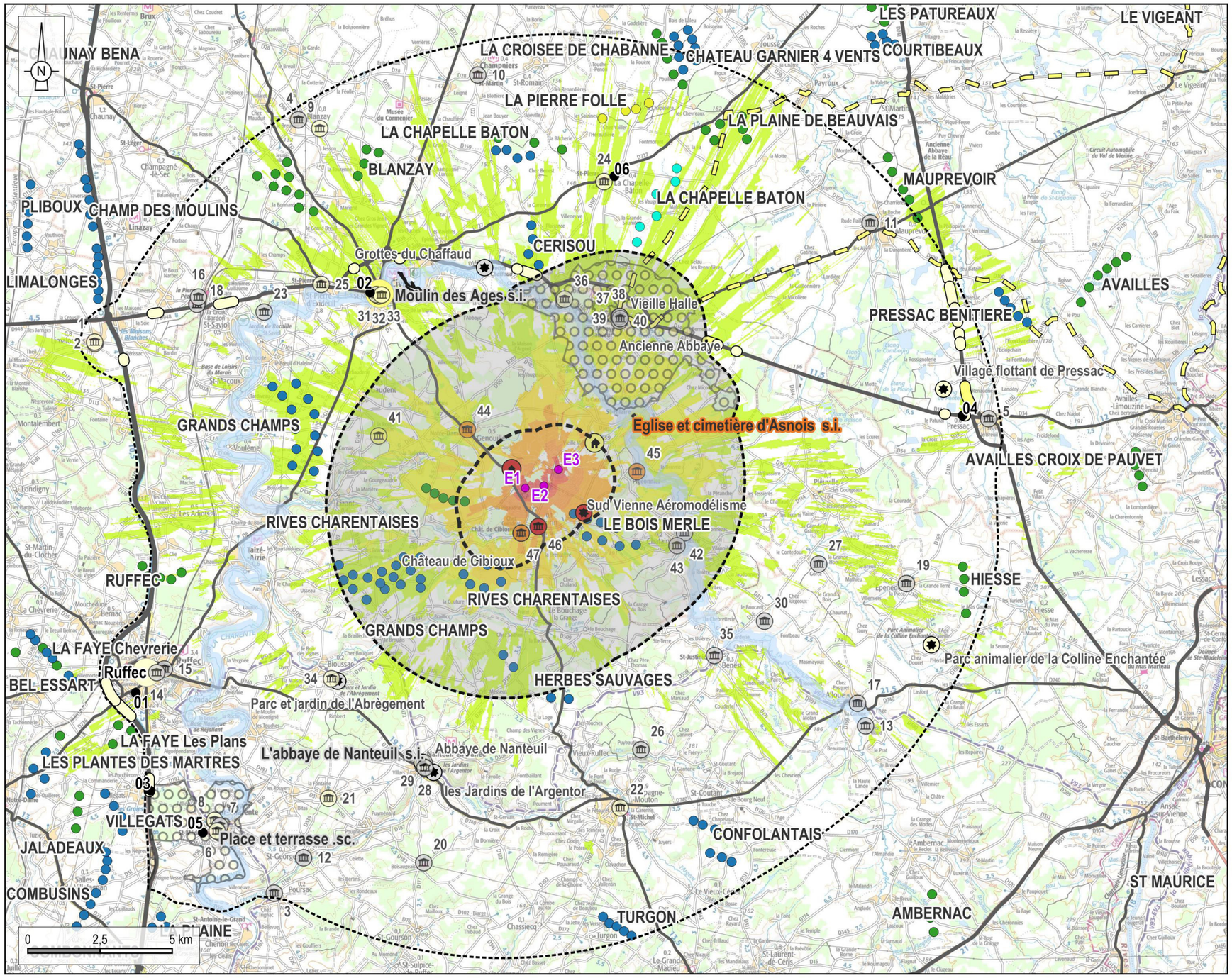
2 Photomontages de l’aire d’étude éloignée

Six photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Part du projet**
1	Lieux de vie	Depuis le parking d'un centre commercial au sud-ouest de Ruffec	Faible	Faible	-
2	Lieux de vie et patrimoine	Depuis la D148a au centre de Civray	Nul	Nul	-
3	Axes de communication	Depuis la N10 à l'intersection avec la D192, au sud de Ruffec	Faible	Faible	-
4	Axes de communication	Depuis la D148 à hauteur de Pressac	Faible	Nul	-
5	Patrimoine	Depuis un quartier résidentiel au sud-ouest du bourg de Verteuil-sur-Charente, dans le périmètre du SPR	Nul	Nul	-
6	Patrimoine	Depuis le périmètre de protection du MH24, sur la D727 au nord-est de la Chapelle-Bâton	Très faible	Faible	-

Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.

Localisation des photomontages et synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



Aires d'étude
- Aire d'étude immédiate (1,5 km)
- Aire d'étude rapprochée (6 à 8 km)
- Aire d'étude éloignée (15 à 17 km)

Réseaux et vallées structurants
- Vallées structurantes
- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire

Monument historique
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Sites protégés

Site inscrit / classé
- Sensibilité nulle
- Sensibilité modérée

Site Patrimonial Remarquable
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Site touristique
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Sensibilités des lieux de vie et axes de communication

Ville ou village à enjeu
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Visibilités intermittentes
- Sensibilité très faible

Panoramas ou vues ouvertes
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible

Contexte éolien en novembre 2025
- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien autorisé mais non construit
- Parc éolien en cours de construction
- Parc éolien en cours d'instruction

Zone d'Influence Visuelle angulaire
Angle vertical perçu
- 1°
- 2°
- 3 - 4°
- 5 - 9 °
- 10 - 20°
- 21 - 30°
- >30°

Projet éolien
- Implantation

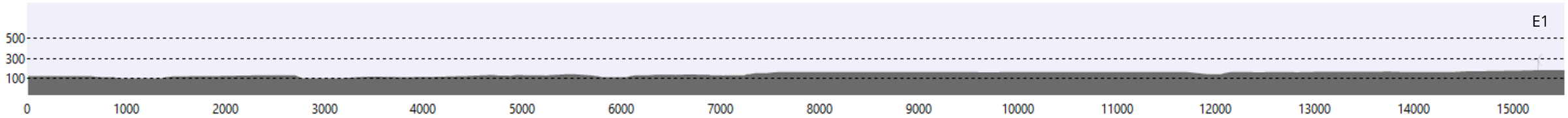
Photomontages
- Localisation des points de vue

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Vue 1 : Prise de vue depuis le centre commercial au sud-ouest de Ruffec



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le parking d'un centre commercial, au sud-ouest de Ruffec. Il s'agit d'une des rares zones de perception théorique du projet depuis ce lieu de vie majeur à l'échelle de l'AEE. En effet, il s'agit d'une zone légèrement plus élevée au sud-ouest de la Charente, et dans laquelle les vastes surfaces de parkings créent des espaces dégagés. Le projet est peu perceptible et l'implantation n'est pas clairement lisible (léger chevauchement entre E1 et E2). Seuls les rotors émergent au-dessus de l'horizon boisé. **L'impact est faible.**

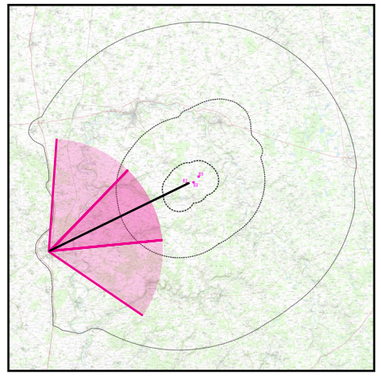
On aperçoit à l'horizon, de manière partielle, quelques éoliennes existantes (parc des Rives Charentaises). Elles présentent des superpositions et leur implantation bien que peu harmonieuse n'est pas très prégnante étant donné la distance. Aucun autre projet n'est perceptible depuis ce point de vue.

L'effet cumulé est faible.

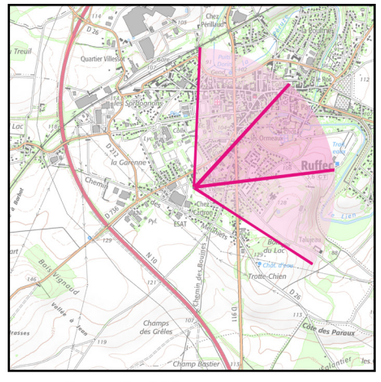
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 482900 / 6550716
Date et heure de la prise de vue : 12/03/2024 à 16:42
Focale : 28 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/7.1
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 62°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 0,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 15 229 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis le centre commercial au sud-ouest de Ruffec (état initial, 2/3)

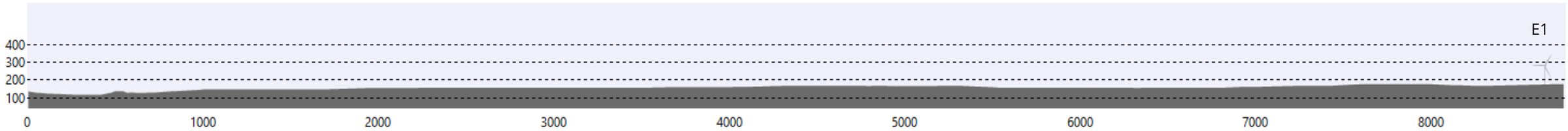


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le centre commercial au sud-ouest de Ruffec (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 2 : Prise de vue depuis la D148a au centre de Civray



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et le patrimoine

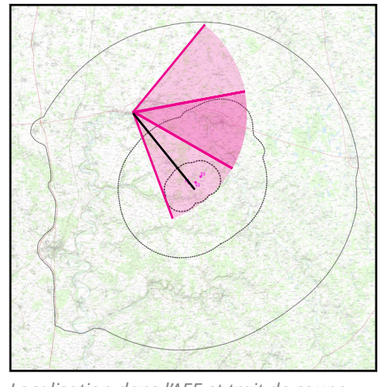
Ce point de vue est localisé sur la D148a traversant Civray parallèlement à la vallée de la Charente. Il s'agit d'un secteur légèrement surélevé par rapport au cours d'eau et permettant d'appréhender les relations avec l'église St Nicolas (MH33). La ville offre des masques bâtis complétés par les boisements en haut des versants. Le projet est masqué par le relief boisé. **L'impact est nul.**

Seule l'extrémité de quelques pales du parc de Cerisou est perceptible dans l'axe de la route. **L'effet cumulé est nul.**

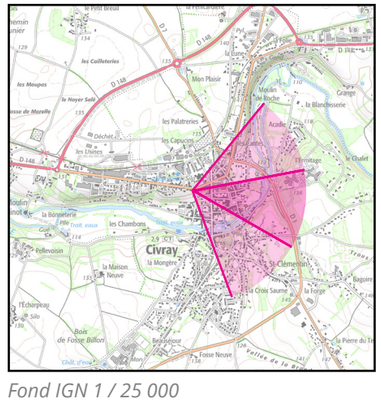
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 491014 / 6564568
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 13:53
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 99,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 8,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 8 636 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



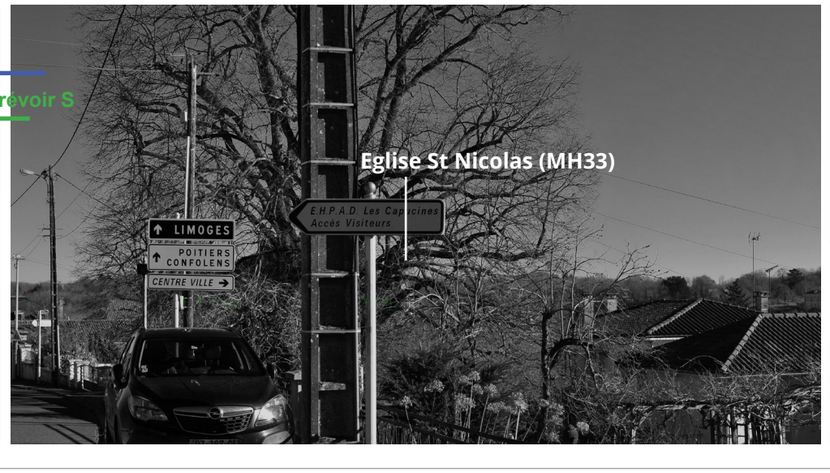
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial






Etat projeté






Etat projeté avec les projets existants et approuvés






Prise de vue depuis la D148a au centre de Civray (état initial, 3/3)

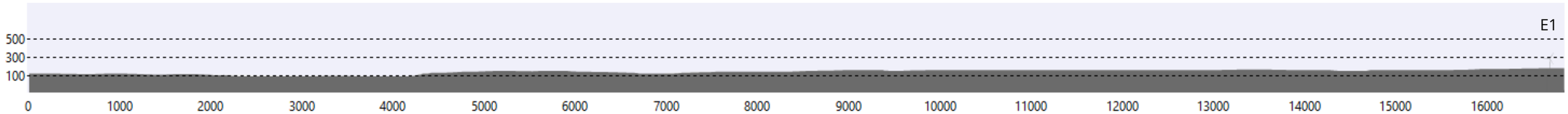


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D148a au centre de Civray (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue 3 : Prise de vue depuis la N10



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue a été pris à l'intersection entre la D192 et la N10 (axe de circulation majeur à l'échelle de l'AEE), au sud de Ruffec. Au nord du boisement de la Tremblaye, en direction de Ruffec, la vue est dégagée et porte au loin sur la droite de la route (perception latérale).

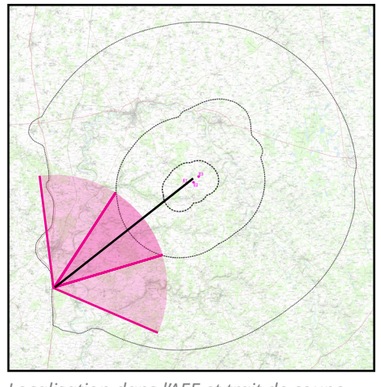
Le projet apparait partiellement à l'horizon, entre deux masses boisées. Seuls les rotors sont perceptibles et ils ne dépassent pas les frondaisons avec lesquelles ils présentent un rapport d'échelle cohérent. **L'impact est faible.**

Plusieurs projets existants ou approuvés ponctuent l'horizon. Ils restent peu prégnants en raison de la distance et seuls les rotors sont perceptibles.
L'effet cumulé est faible.

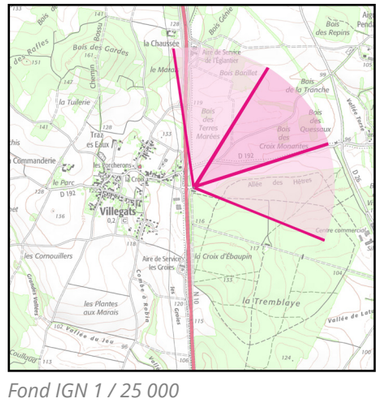
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 483407 / 6547331
Date et heure de la prise de vue : 12/03/2024 à 16:18
Focale : 28 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 52,9°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 1,1°
Eolienne la plus proche : E1, à 16 676 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la N10 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la N10 (état projeté, 2/3)



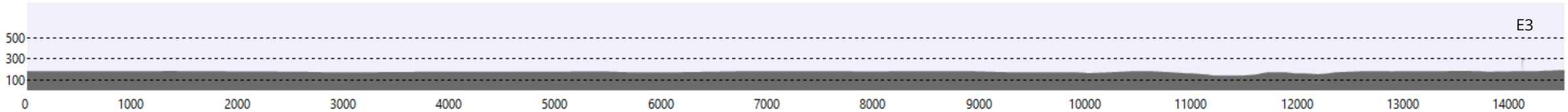
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la N10 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 4 : Prise de vue depuis la D148 à hauteur de Pressac



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

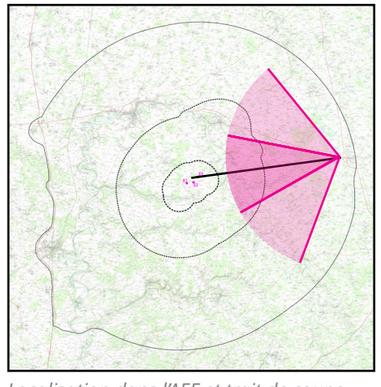
Ce point de vue est localisé sur la D148 en sortie ouest de Pressac. Ce secteur présente un maillage bocager relativement dense fractionnant les perceptions.
Le projet est peu perceptible puisque seuls les rotors émergent au-dessus de l'horizon boisé. E3 se détache un peu des deux autres éoliennes (E1 et E2) qui se chevauchent légèrement. L'implantation n'est pas clairement lisible mais le projet est peu prégnant. **L'impact est faible.**

Seul l'extrémité des pales du parc de Genouillé peut être perceptible de manière conjointe avec le projet depuis ce point de vue en raison de la végétation qui borde la route. **L'effet cumulé est très faible.**

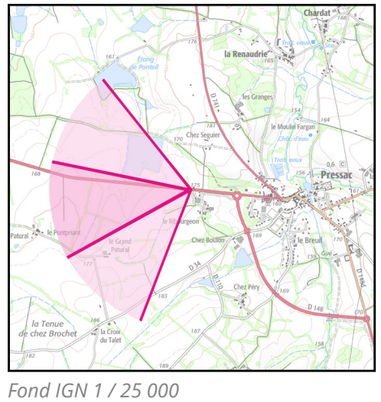
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 511521 / 6560313
Date et heure de la prise de vue : 14/03/2024 à 10:53
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -99,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 1,9°
Eolienne la plus proche : E3, à 14 112 m

Localisation de la prise de vue

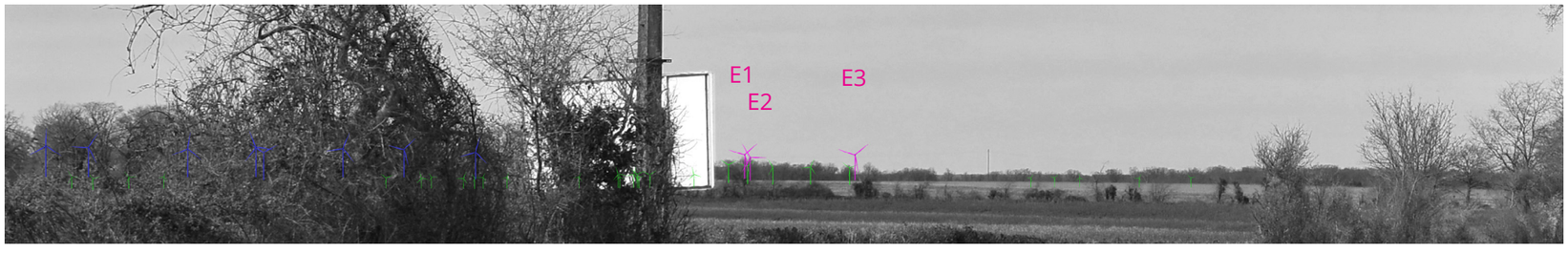


Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis la D148 à hauteur de Pressac (état initial, 2/3)



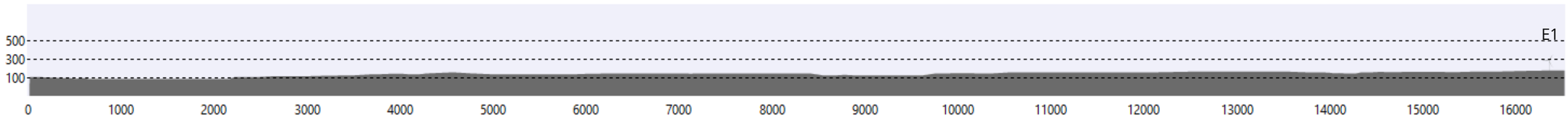
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D148 à hauteur de Pressac (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 5 : Prise de vue depuis le SPR de Verteuil-sur-Charente



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

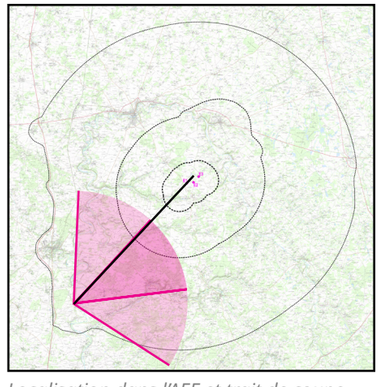
Ce point de vue se situe dans un quartier résidentiel au sud-ouest du bourg de Verteuil-sur-Charente, en amont du château. Il permet d'appréhender la relation visuelle avec le site patrimonial remarquable. L'arrière-plan est occupé par le relief boisé. Le projet, en-dessous de la ligne d'horizon, est masqué par le château en premier-plan depuis ce point de vue. **L'impact est nul.**

Seule la partie haute des éoliennes du parc existant des Rives Charentaises émerge au-dessus du relief boisé et entre en relation visuelle avec le château (MH8). **L'effet cumulé est nul.**

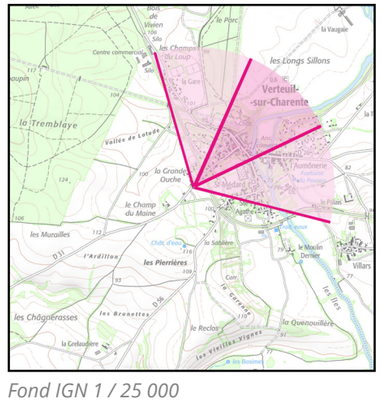
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 485221 / 6545879
Date et heure de la prise de vue : 12/03/2024 à 15:56
Focale : 28 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 62,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 1,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 16 330 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse





Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis le SPR de Verteuil-sur-Charente (état initial, 2/3)



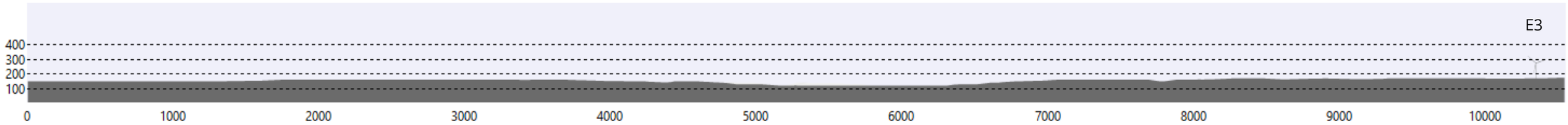
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le SPR de Verteuil-sur-Charente (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 6 : Prise de vue depuis le périmètre de protection de l'église de la Chapelle-Bâton (MH24)



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Ce point de vue a été pris au nord-est du bourg de la Chapelle-Bâton, au bord de la D727, et se situe au sein du périmètre de protection de l'église St-Pierre (MH24). Celle-ci, située au cœur du village, n'est cependant pas visible depuis ce point de vue.

Seule l'extrémité des pales de E3 peut se distinguer par intermittence au-dessus des boisements à l'horizon. **L'impact est très faible.**

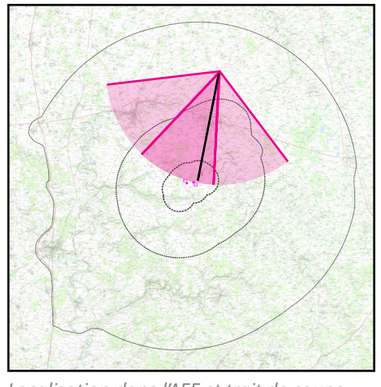
Les éoliennes du parc existant de Cerisou se distinguent en arrière-plan du bourg de la Chapelle-Bâton mais elles sont en grande partie masquées par la silhouette du village et la végétation et sont donc peu prégnantes. En limite du panorama, à gauche, se trouve le projet de la Chapelle Bâton, plus proche, mais dont les éoliennes localisées dans le cadrage présenté ci-dessous sont masquées par le boisement en premier plan.

L'effet cumulé est faible.

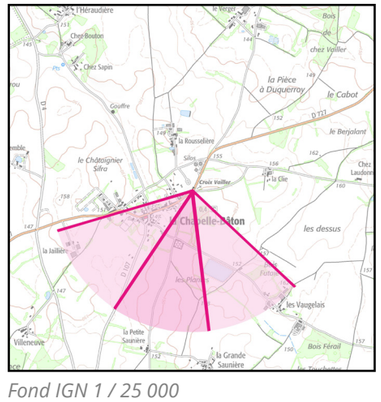
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499467 / 6568597
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025à 11:19
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/1000 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 160°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 5,2°
Eolienne la plus proche : E3, à 10 336 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis le périmètre de protection du MH24 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le périmètre de protection du MH24 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

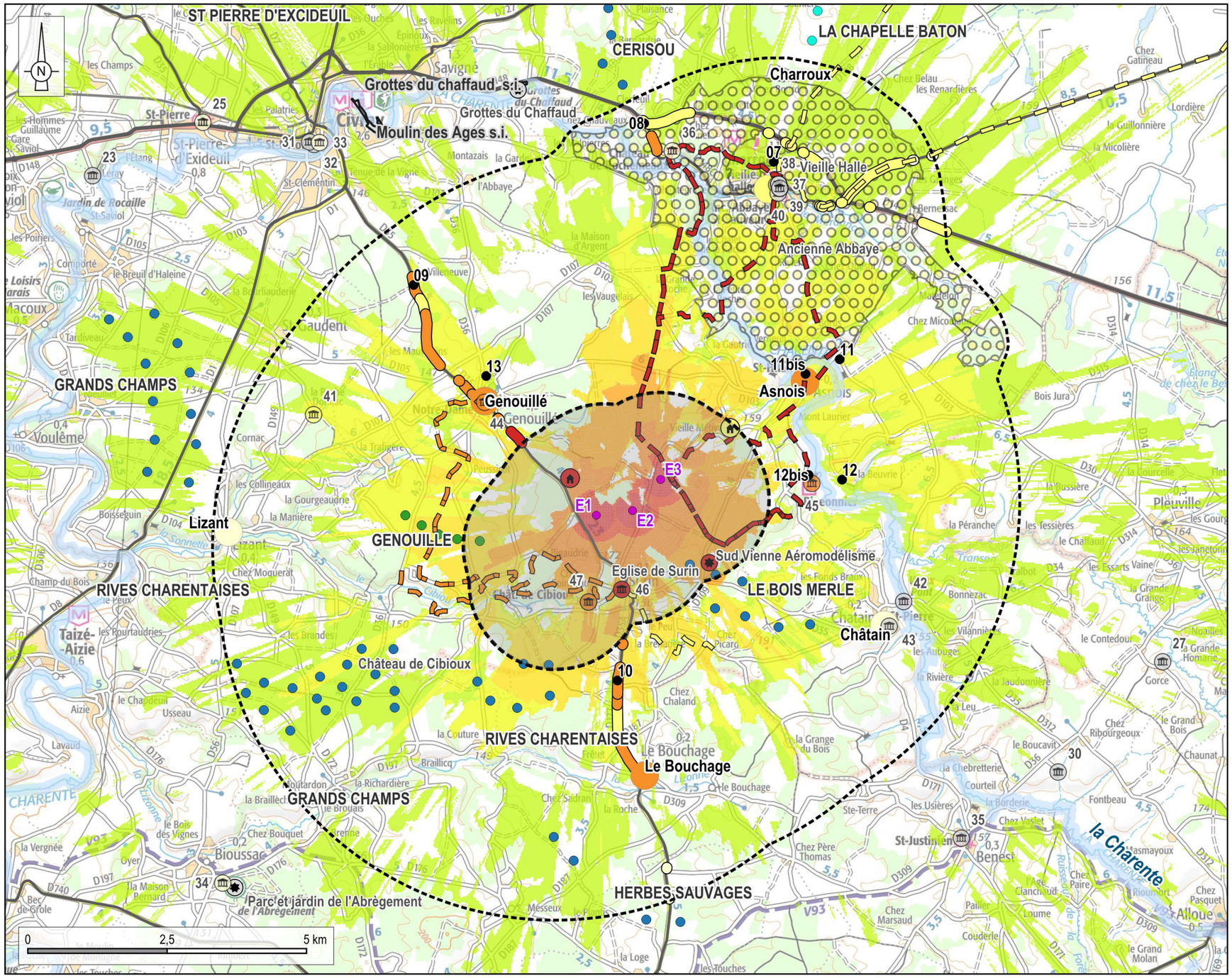
3 Photomontages de l’aire d’étude rapprochée

Sept photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Part du projet**
7	Patrimoine	Depuis le SPR de Charroux, au nord du bourg	Très faible	Très faible	-
8	Axes de communication	Depuis la D148 au nord de Charroux	Faible	Faible	-
9	Axes de communication	Depuis la D35 au nord de Genouillé	Faible	Faible	-
10	Axes de communication	Depuis la D177 au sud de Surin	Faible	Modéré	Faible
11	Patrimoine	Depuis la butte de l'Age, aux abords du site incrit d'Asnois	Modéré	Modéré	Faible
11bis	Patrimoine	Depuis le site inscrit d'Asnois	Faible	Nul	-
12	Patrimoine	Depuis les abords du château de Beauregard (MH45)	Modéré	Modéré	Faible
12bis	Patrimoine	Depuis l'allée du château de Beauregard	Nul	Nul	-
13	Patrimoine	Depuis les abords de l'église de Genouillé (MH44), au nord du bourg	Faible	Modéré	Faible

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.

Localisation des photomontages et synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée



Implantation

Aires d'étude
- Aire d'étude immédiate (1,5 km)
- Aire d'étude rapprochée (6 à 8 km)

Réseaux et vallées structurantes
- Vallées structurantes
- Route principale
- Route secondaire

PDV
- PDV_AER

Monuments historiques
- Sensibilité nulle
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Sites protégés

Site inscrit
- Sensibilité nulle
- Sensibilité modérée

Site Patrimonial Remarquable
- Sensibilité faible

Contexte éolien en novembre 2025
- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien autorisé mais non construit
- Parc éolien en cours de construction

Sites et circuits touristiques
- Sensibilité nulle
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

- Sensibilité forte
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Hebergement
- Sensibilité faible
- Sensibilité forte

Sensibilité des lieux de vie et axes de communication
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée

Visibilités intermittentes
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée

Panoramas ou vues ouvertes
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

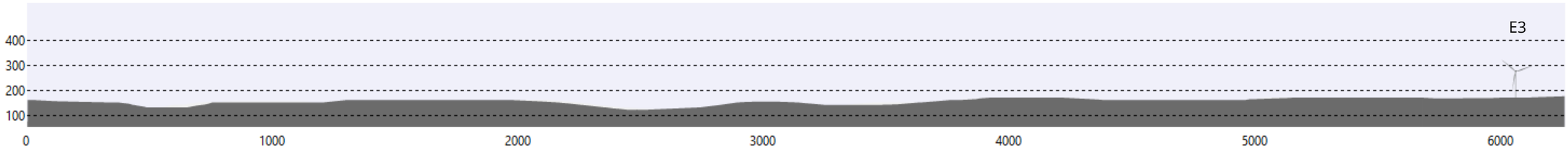
Zone d'Influence Visuelle angulaire (Angle vertical perçu)
- 1°
- 2°
- 3 - 4°
- 5 - 9 °
- 10 - 20°
- 21 - 30°
- >30°
- Localisation des points de vue

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Vue 7 : Prise de vue depuis le SPR de Charroux



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Ce point de vue se situe au nord de Charroux, sur un point haut vis-à-vis de la vallée du Merdançon qui traverse la ville. Il permet d'appréhender les relations visuelles avec le site patrimonial remarquable qui regroupe plusieurs monuments historiques et notamment la tour octogonale de l'ancienne abbaye (MH39).

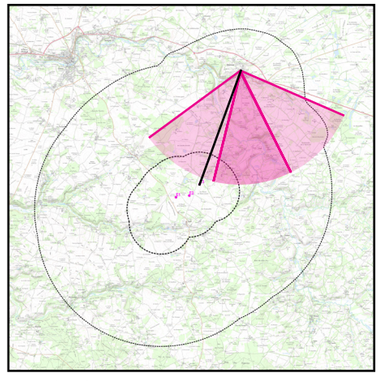
Bien que localisé sur un point haut, ce point de vue ne permet pas de visibilité lointaine en raison des éléments végétaux et bâtis qui constituent des masques. Les éoliennes du projet peuvent se deviner par intermittence, en période hivernale, à travers la végétation. **L'impact est très faible.**

Seules les éoliennes du projet de Genouillé peuvent se distinguer de manière limitée sur la droite du panorama. **L'effet cumulé est très faible.**

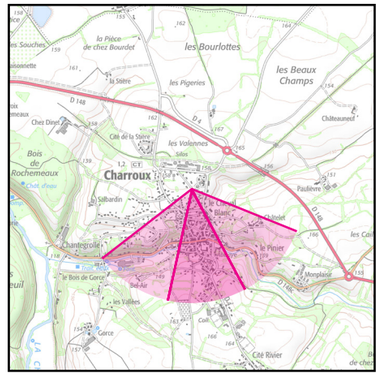
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499563 / 6564142
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 11:23
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 172°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 7,1°
Eolienne la plus proche : E3, à 6 036 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis le SPR de Charroux (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le SPR de Charroux (état projeté, 3/3)

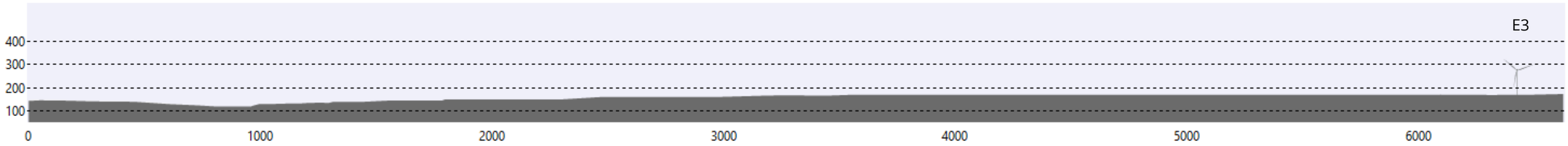


Prise de vue depuis le SPR de Charroux (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 8 : Prise de vue depuis la D148 au nord de Charroux



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue est localisé sur la D148, au nord-ouest de Charroux, sur le versant nord de la vallée du Merdançon. Il se situe en limite du périmètre du site patrimonial remarquable de Charroux. Sa position légèrement surélevée, dans un contexte relativement ouvert par les cultures, offre une vue dégagée et lointaine. La vallée est soulignée par sa ripisylve qui traverse la vue.

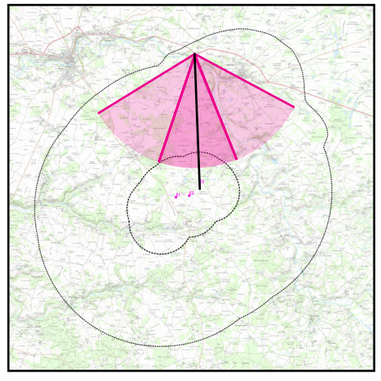
Le projet apparaît à l'horizon, filtré par la végétation arborée en premier plan. Les trois éoliennes forment une ligne aux interdistances régulières. Le éoliennes sont peu prégnantes et respectent l'échelle verticale des arbres à l'horizon. **L'impact est faible.**

Les éoliennes du parcs de Bois Merle s'inscrivent sur le même plan que le projet de Surin avec lequel elles présentent un rapport d'échelle cohérent. L'ensemble forme un groupement éolien occupant environ 25° à l'horizon. On distingue également partiellement le projet de Genouillé, sur la droite, dont les éoliennes sont peu prégnantes (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs Cf. «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est faible.**

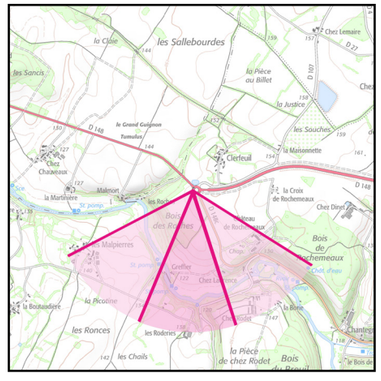
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497238 / 6564832	Ouverture : F/10
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 08:54	Sensibilité : ISO 100
Focale : 28 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 178,2°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,6 m
	Angle visuel du parc : 9,6°
	Eolienne la plus proche : E3, à 6 396 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AER et trait de coupe



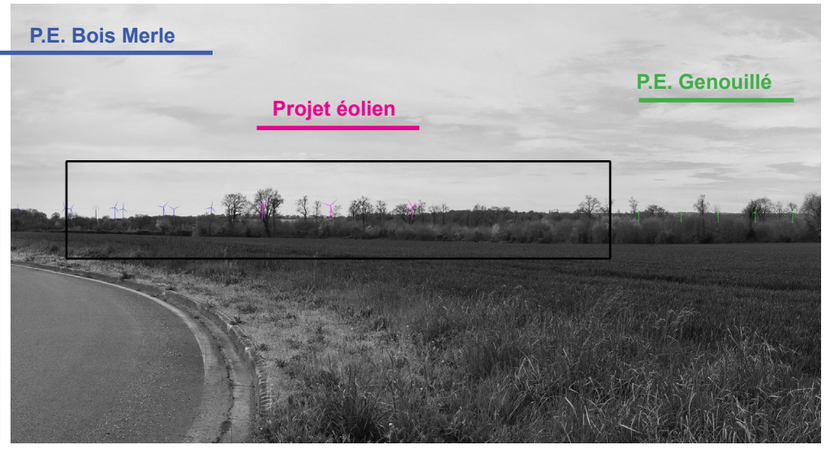
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis la D148 au nord de Charroux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D148 au nord de Charroux (état projeté, 2/3)

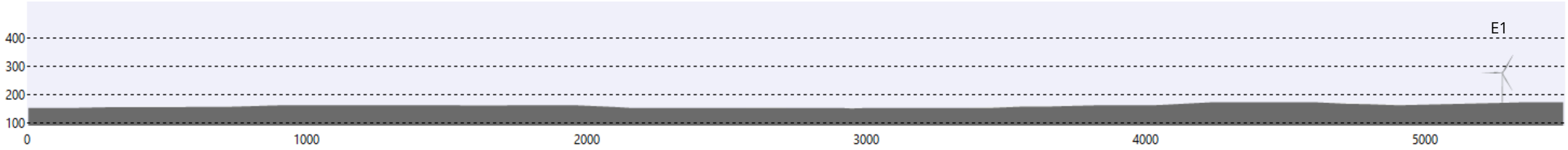


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D148 au nord de Charroux (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 9 : Prise de vue depuis la D35 au nord de Genouillé



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue est localisé sur la D35, au nord-ouest de Genouillé, à hauteur du Bois des Touches. Les abords de la route sont relativement dégagés par les surfaces agricoles et les boisements soulignent les légères ondulations du relief tout en ponctuant l'horizon. On observe également un silo et une ligne électrique donnant eux aussi une échelle verticale.

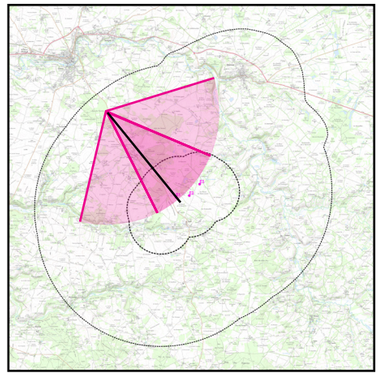
Le projet apparaît partiellement, en partie masqué par le relief et une masse boisée. Les interdistances paraissent relativement régulières et l'imlantation linéaire. Le rapport d'échelle verticale est cohérent avec les composantes paysagères observées. **L'impact est faible.**

Les éoliennes du parc de Bois Merle s'intercalent entre E1 et E2 (+ une éolienne entre E2 et E3) du projet de Surin. Elles sont également concernées par les masques boisés en avant-plan mais leur implantation paraît peu régulière et l'ensemble ne forme pas un tout cohérent mettant E1 en exergue, à l'écart. La distance et les masques permettent toutefois de limiter la prégnance des éoliennes dans la perception. Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est faible.**

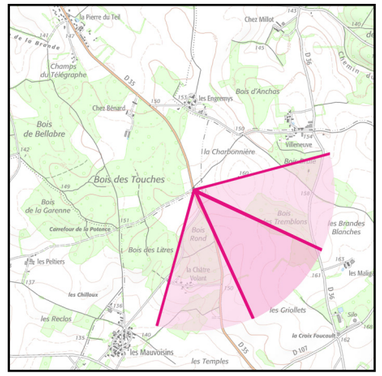
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 493103 / 6561933
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 13:40
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 133°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 13,3°
Eolienne la plus proche : E1, à 5 273 m

Localisation de la prise de vue

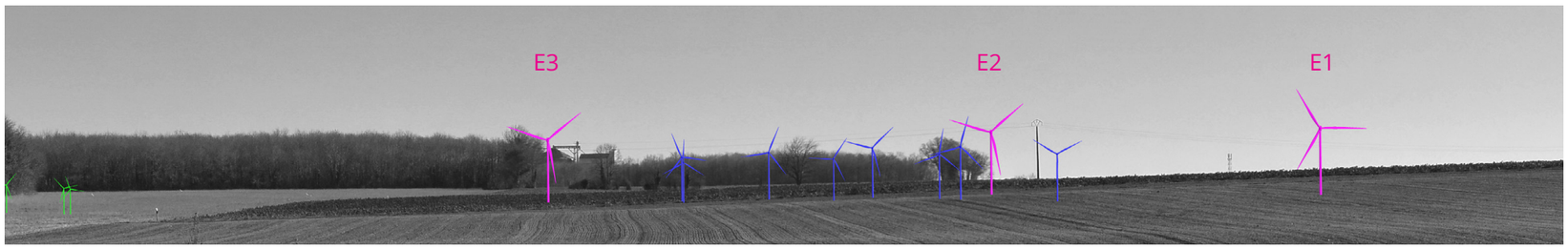


Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la D35 au nord de Genouillé (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35 au nord de Genouillé (état projeté, 2/3)



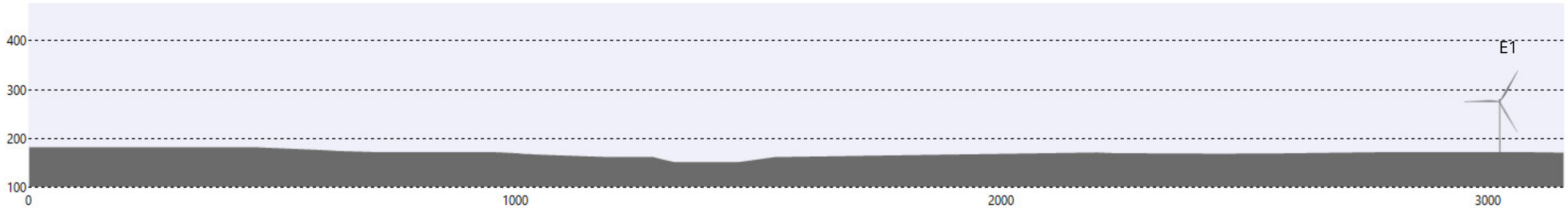
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35 au nord de Genouillé (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 10 : Prise de vue depuis la D177 au sud de Surin



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

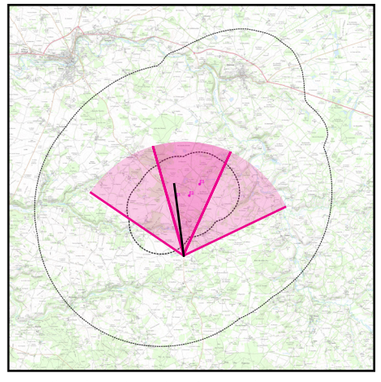
Ce point de vue est localisé sur la D177, au sud de Surin, sur une butte à hauteur de Chez Chaland. Plusieurs boisements soulignent les ondulations du relief de part et d'autre de la route ainsi que dans le prolongement de celle-ci. Le projet est en partie masqué par cette masse boisée. L'implantation paraît linéaire et les éoliennes sont relativement peu prégnantes bien qu'étant dans l'axe de la route. E2 est la plus visibile du fait des masques végétaux plus importants sur E1 et E3. **L'impact est faible.**

Depuis ce point de vue, plusieurs projets existants ou approuvés sont perceptibles. Le plus prégnant, dans ce champ de vision, est celui de Bois Merle dont l'implantation fait apparaître de nombreux décrochés. On peut également apercevoir, par intermittence, les pales de deux éoliennes du projet de la Chapelle Bâton à droite de E3 (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs Cf. «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

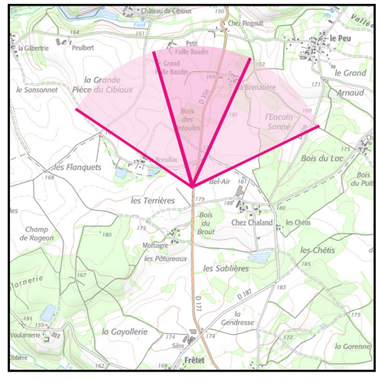
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 496763 / 6554839
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:20
Focale : 28 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 3,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 19,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 988 m

Localisation de la prise de vue



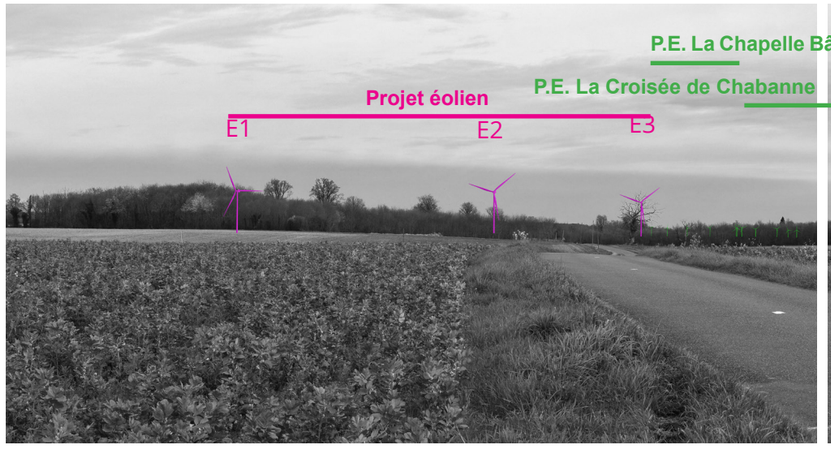
Localisation dans l'AER et trait de coupe

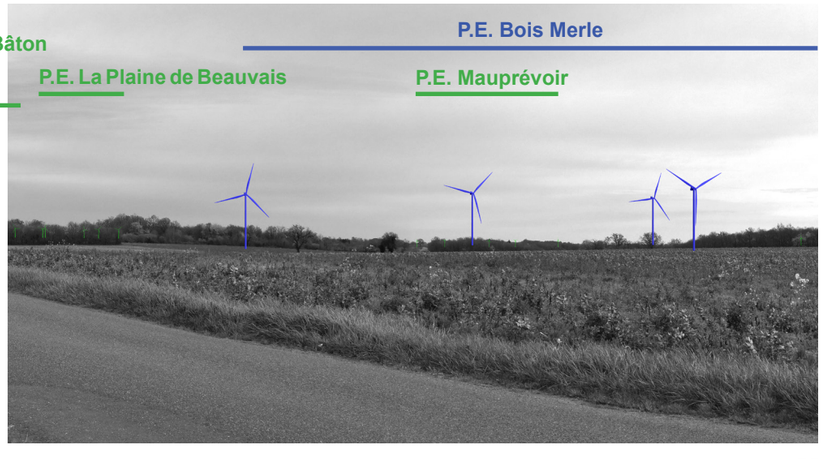


Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis depuis la D177 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis la D177 (état projeté, 2/3)

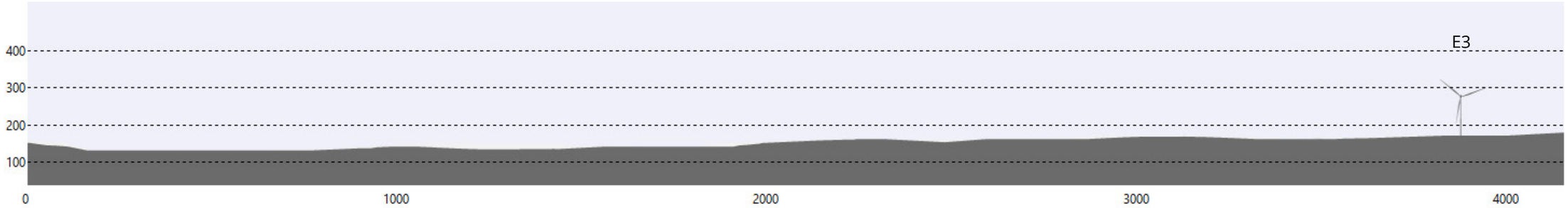


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis depuis la D177 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 11 : Prise de vue depuis les abords du site inscrit d'Asnois



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

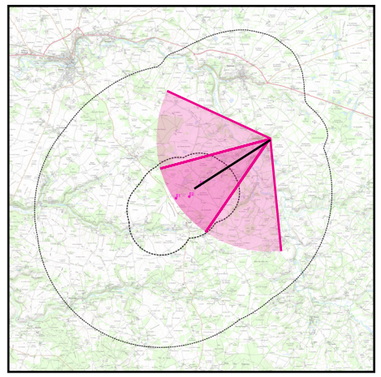
Ce point de vue est localisé sur la butte de l'Age, surplombant la vallée de la Charente, et permettant une vue dégagée sur le site inscrit du cimetière et de l'église d'Asnois en contrebas, dans un méandre du fleuve. Les trois éoliennes du projet se détachent clairement au-dessus du relief boisé et surplombent le site. A noter toutefois qu'il s'agit d'une vue majorante et peu fréquentée mettant en relation le projet et le site inscrit. E2 et E3 semblent implantées sur une même ligne tandis que E1 apparaît légèrement en arrière-plan et plus rapprochée de E3. L'emprise horizontale occupée par le projet est limitée mais le rapport d'échelle verticale est déséquilibré par rapport aux composantes paysagères observées (relief et boisements ainsi que l'église d'Asnois). **L'impact est modéré.**

L'horizon boisé est également marqué sur sa gauche par le parc de Bois Merle dont l'implantation présente des interdistances relativement régulières mais aux nombreux décrochés. L'emprise horizontale occupée par ce parc est importante (environ 30°). Le projet de Genouillé apparaît également partiellement au-dessus de l'horizon boisé à droite du projet de Surin mais sa prégnance est limitée. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible.**

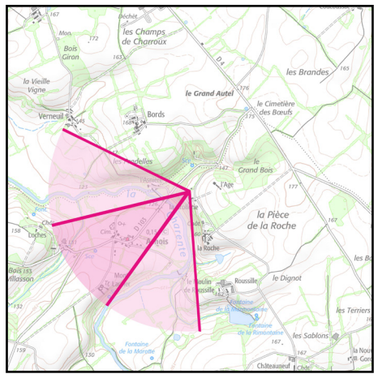
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 500511 / 6560481
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 12:22
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/160 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -125,5°
Hauteur de prise de vue : 1,5 m
Angle visuel du parc : 3,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 869 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AER et trait de coupe

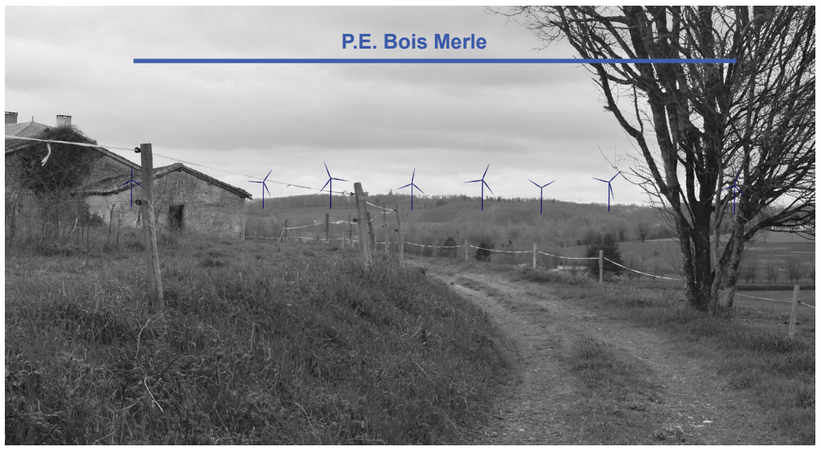


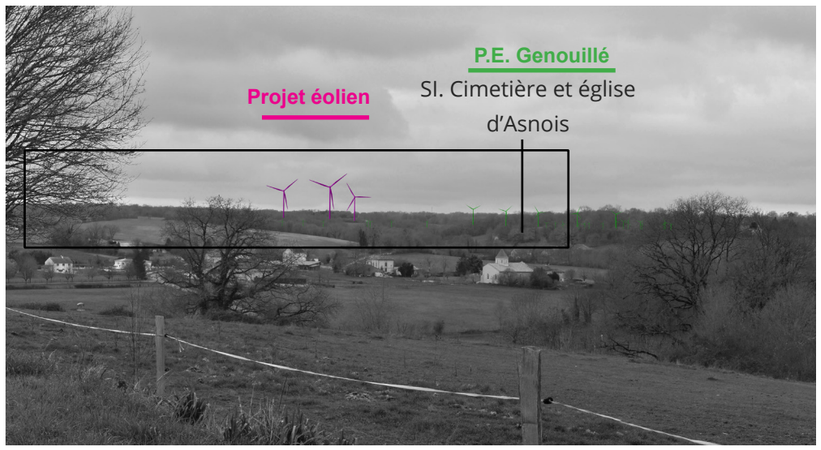
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les abords du site inscrit d'Asnois (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuisles abords du site inscrit d'Asnois (état projeté, 2/3)



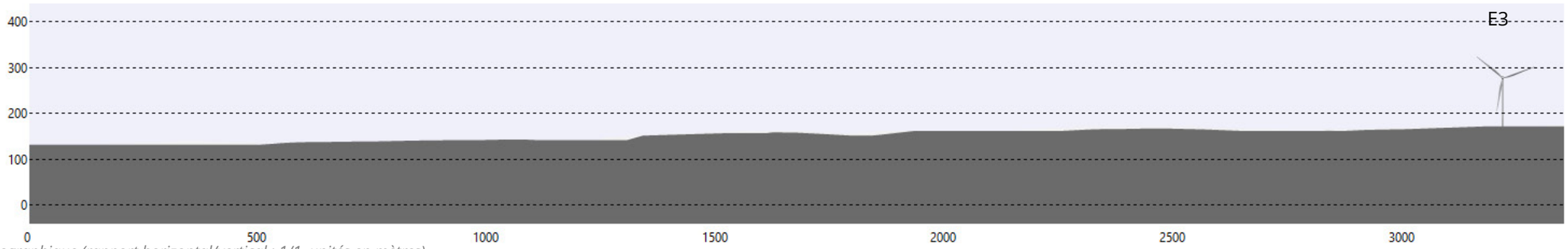
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords du site inscrit d'Asnois (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 11 bis : Prise de vue depuis le site inscrit d'Asnois



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

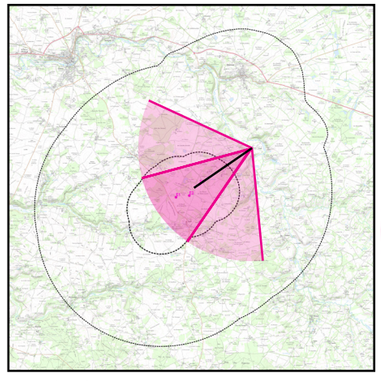
Ce point de vue est localisé à l'entrée du cimetière; devant l'église d'Asnois. Le projet apparaît dans l'axe de la vallée d'un affluent de la Charente créant une légère ouverture dans le relief boisé. Les trois éoliennes n'occupent qu'une faible emprise horizontale occupée (environ 4°) et le premier plan boisé ainsi que le recul permettent de masquer leur moitié basse. **L'impact est faible.**

Depuis le site inscrit, seule l'extrémité d'une éolienne du parc de Bois Merle peut se deviner par intermittence à l'arrière de la masse arborée en premier plan. **L'effet cumulé est nul.**

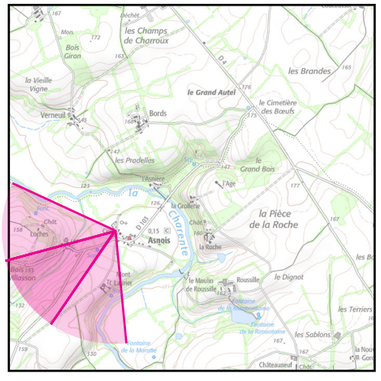
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 500133 / 6560336
Date et heure de la prise de vue : 10/06/2025 à 12:01
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -125,8°
Hauteur de prise de vue : 1,5 m
Angle visuel du parc : 4,3°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 216 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis le site inscrit d'Asnois (état initial, 2/3)



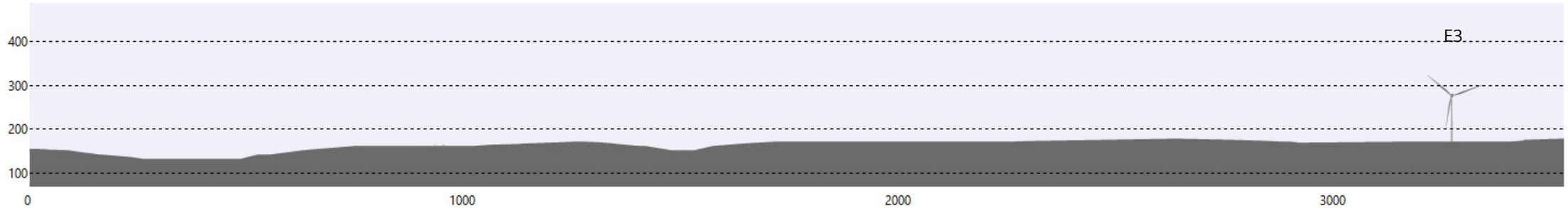
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le site inscrit d'Asnois (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 12 : Prise de vue depuis les abords du château de Beauregard (MH45)



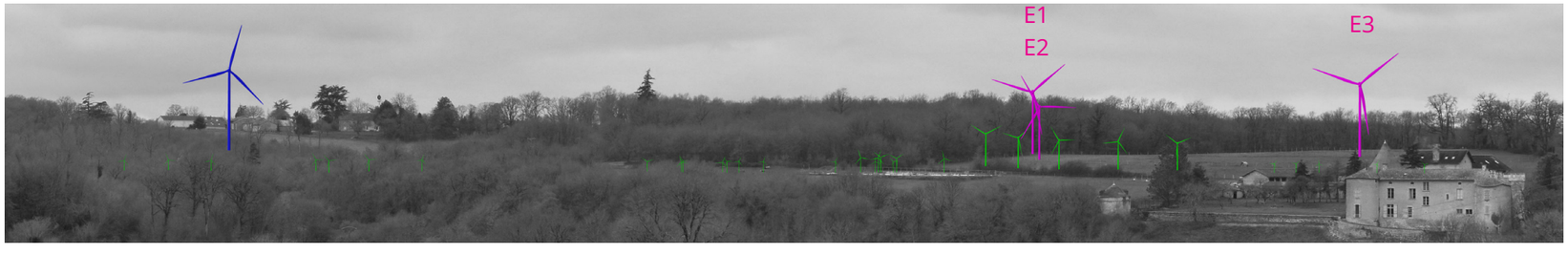
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

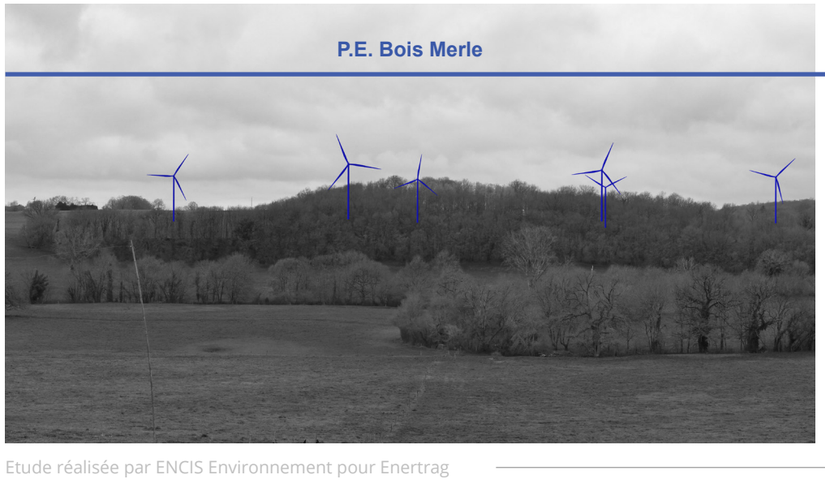
Ce point de vue est localisé sur le versant est de la vallée de la Charente et offre une vue dégagée sur le château de Beauregard (MH45) lui-même tourné vers le fleuve. Les ondulations du relief alentour sont en grande partie boisées. Le projet, et en particulier l'éolienne E3, apparaît en arrière-plan du château, avec un léger effet de surplomb. E1 et E2, plus à l'écart, se superposent et l'implantation n'est pas clairement lisible. Le relief boisé en avant-plan masque la partie basse des éoliennes et en limite la prégnance. **L'impact est modéré.** A noter que ce point de vue est isolé et se situe sur une route peu fréquentée (voie d'accès sans issue au lieu-dit La Beuvrie). Il s'agit de la plus grande relation visuelle possible avec le monument historique.

Ce point de vue permet également de voir le parc de Bois Merle qui s'étale au-dessus du relief boisé. Les décrochés qu'il présente suivent les ondulations du relief mais brouillent également quelque peu la lisibilité de l'implantation. L'emprise horizontale occupée est importante (>48°) mais l'emprise verticale est limitée par le premier plan. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 2)



Etat projeté avec esquisse



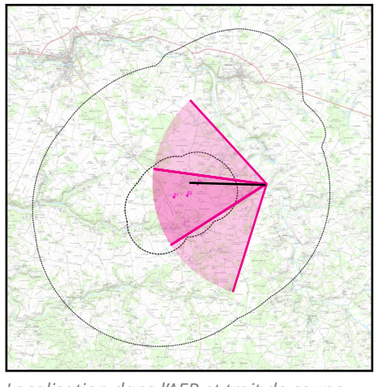




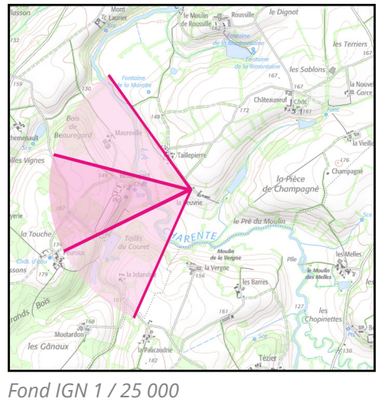
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 500789 / 6558439
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 12:55
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -102,6°
Hauteur de prise de vue : 1,5 m
Angle visuel du parc : 8,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 217 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les abords du château de Beauregard (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords du château de Beauregard (état projeté, 2/3)

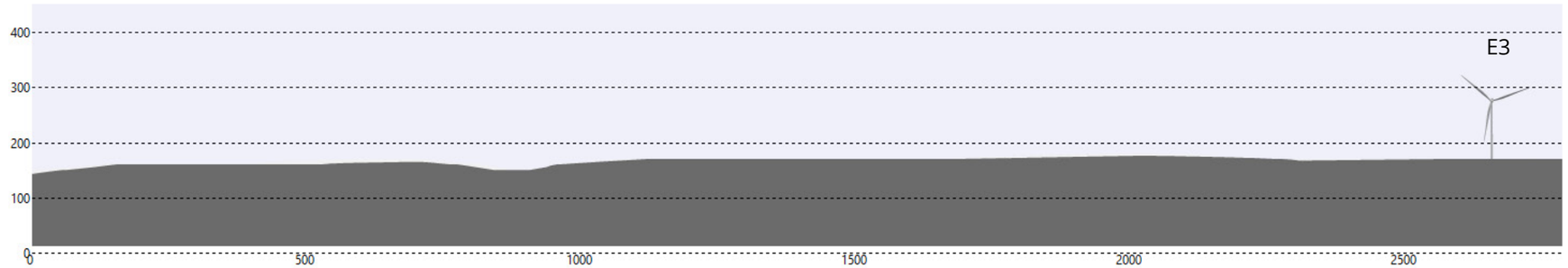


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords du château de Beauregard (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 12bis : Prise de vue depuis l'allée du château de Beauregard (MH45)



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

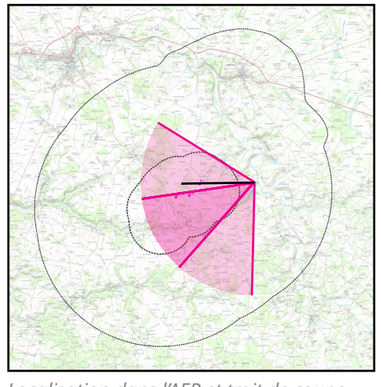
Ce point de vue est localisé sur l'allée menant au château de Beauregard (MH45) lui-même tourné vers le fleuve (à l'opposé du projet). Les éoliennes ne sont pas visibles depuis le monument ou ses abords en raison du relief. **L'impact est nul.**

Ce point de vue ne permet de percevoir partiellement qu'une éolienne du parc de Bois Merle. **L'effet cumulé est nul.**

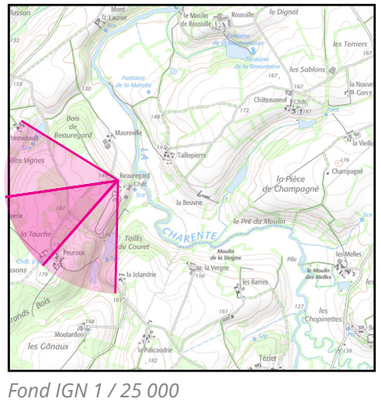
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 500189 / 6558523
Date et heure de la prise de vue : 10/06/2025 à 12:18
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -118°
Hauteur de prise de vue : 1,5 m
Angle visuel du parc : 9,7°
Eolienne la plus proche : E3, à 2 656 m

Localisation de la prise de vue

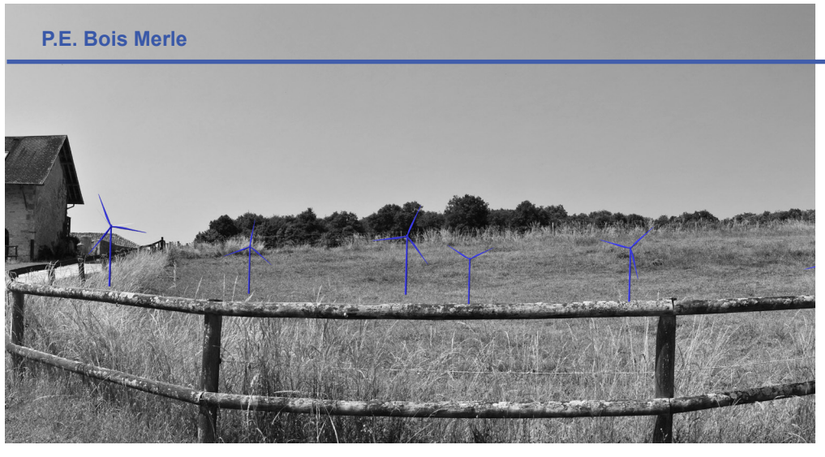


Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis l'allée du château de Beauregard (état initial, 2/3)

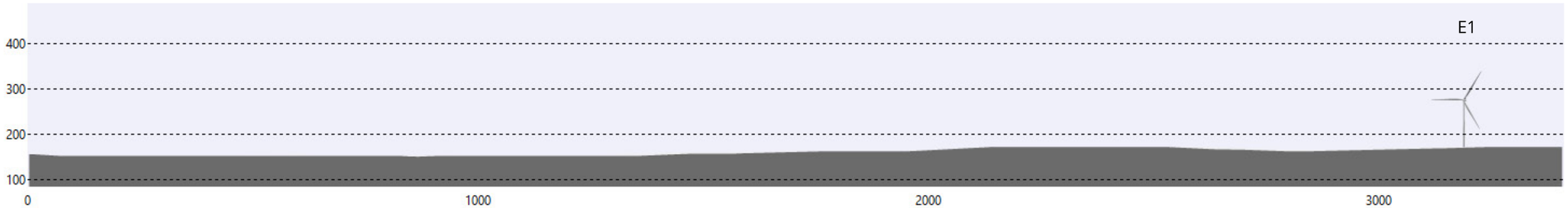


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'allée du château de Beauregard (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 13 : Prise de vue depuis les abords de l'église de Genouillé (MH44)



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec le patrimoine

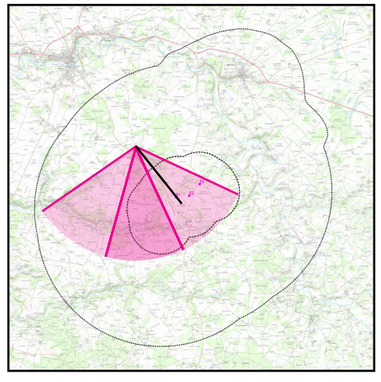
Ce point de vue est localisé au nord du bourg de Genouillé, dans un quartier d'habitations dominant le bourg, à proximité du stade. Le vallon du ruisseau de la Mule, traversant le village, marque la topographie et l'horizon est majoritairement boisé. La prise de vue se situe également au sein du périmètre de protection de l'église de Genouillé (MH44) dont le clocher émerge de la silhouette du bourg. Le projet apparaît partiellement au-dessus du relief boisé sur la gauche du panorama. E1 est l'éolienne la plus prégnante avec son rotor entièrement visible (pour E3 seule l'extrémité des pales peut être perçue par intermittence avec la rotation). Les interdistances sont relativement régulières et l'implantation apparaît linéaire. **L'impact est faible.**

En arrière-plan du bourg et de l'église, on distingue clairement le projet de Genouillé, aux interdistances régulières et à l'implantation linéaire, qui engendre un effet de surplomb sur l'église. Ses éoliennes sont prégnantes dans la vue. En arrière-plan de E2, on aperçoit également l'extrémité haute d'une éolienne du parc de Bois Merle. Peu visible, elle ne modifie pas de manière significative la perception. D'autres parcs existants sont partiellement visibles en arrière-plan mais l'horizon boisé les masque en grande partie (Herbes Sauvages, Rives Charentaises, Grand Champs). **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible.**

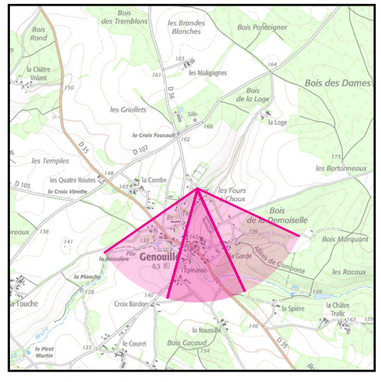
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494403 / 6560299
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 13:30
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/640 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 175,1°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 20,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 185 m

Localisation de la prise de vue



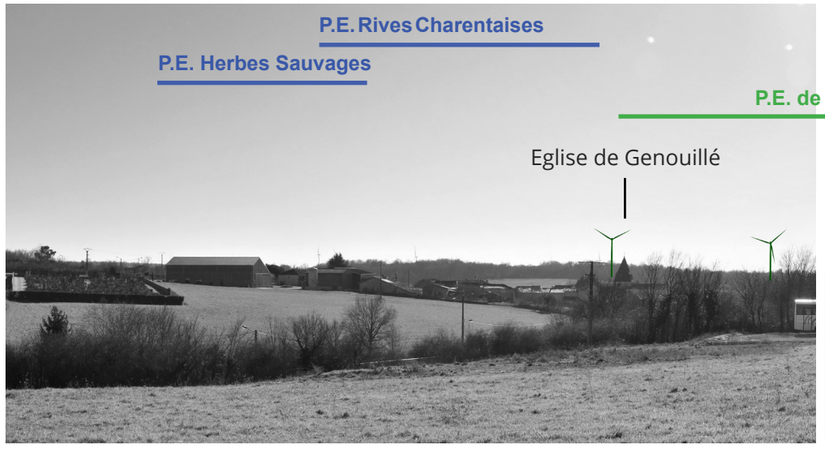
Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les abords de l’église de Genouillé (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'église de Genouillé (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'église de Genouillé (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

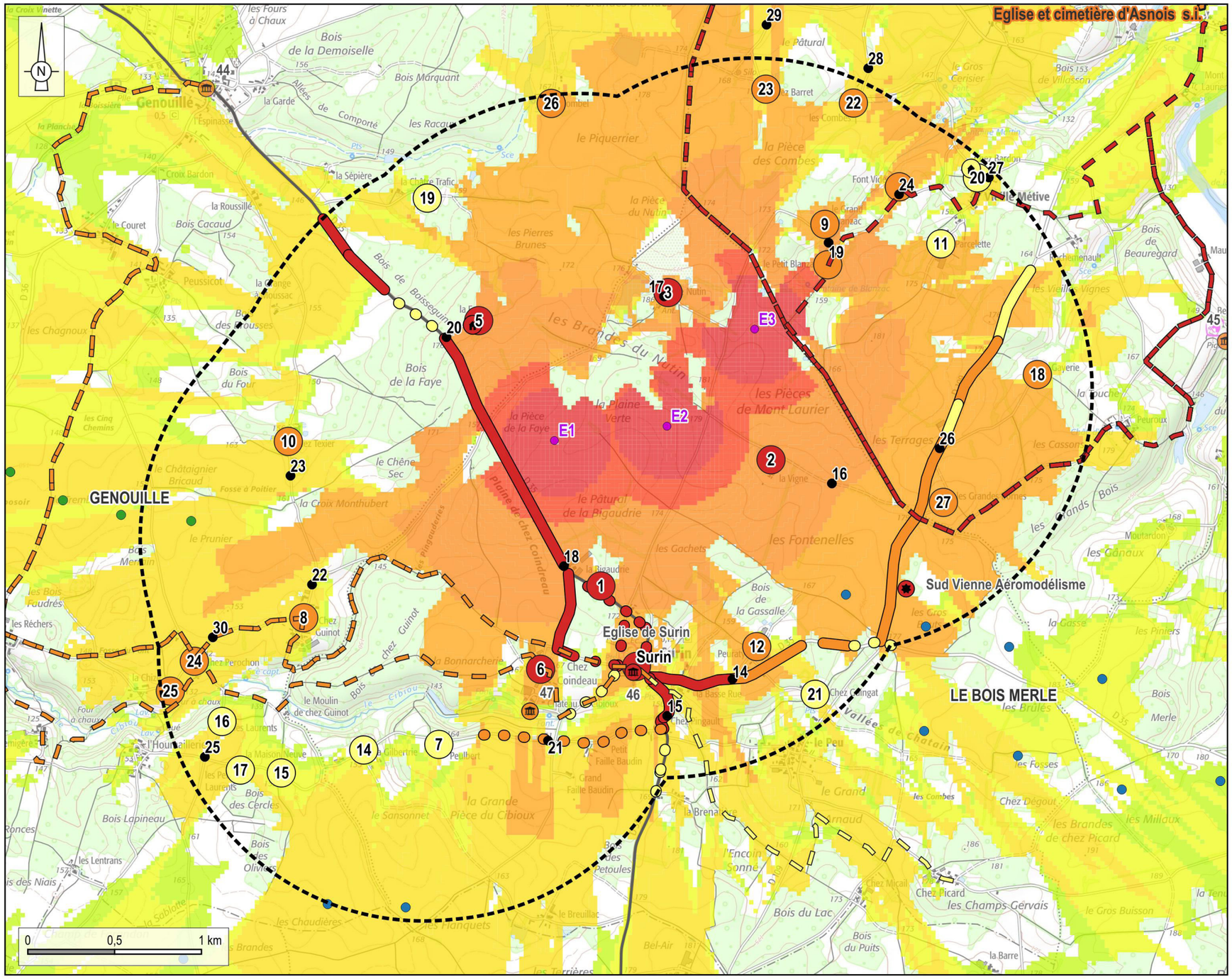
4 Photomontages de l’aire d’étude immédiate

16 photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Part du projet**
14	Patrimoine et lieux de vie	Depuis la D35 en entrée est de Surin, en limite du périmètre de protection de l'église (MH46)	Faible	Fort	Faible
15	Patrimoine, axes de communications et lieux de vie	Depuis la D177 en entrée sud de Surin	Modéré	Très faible	-
16	Lieux de vie	Depuis la Vigne	Fort	Faible	-
17	Lieux de vie	Depuis le Nutin	Fort	Très faible	-
18	Axes de communications et lieux de vie	Depuis la D35 à hauteur de la Bigauderie	Fort	Très faible	-
19	Lieux de vie	Depuis les abords du Petit Blanzac et du Grand Blanzac	Fort	Nul	-
20	Lieux de vie, tourisme et axes de communication	Depuis l'intersection entre la D35 et le lieu-dit la Faye	Fort	Modéré	Modérée
21	Patrimoine	Depuis les abords du château de Cibioux (MH47)	Très faible	Nul	-
22	Lieux de vie	Depuis Chez Guinot	Faible	Faible	-
23	Lieux de vie	Depuis Chez Texier	Faible	Nul	-
24	Lieux de vie	Depuis Font Videau	Faible	Nul	-
25	Lieux de vie	Depuis les abords des lieux-dits les Laurents, les Petits Laurents et les Maisons Neuves	Faible	Modéré	Faible
26	Lieux de vie	Depuis la D109 à hauteur de la Gayerie	Modéré	Très faible	-
27	Lieux de vie	Depuis Vieille-Métive	Très faible	Nul	-
28	Lieux de vie	Depuis les Combes	Modéré	Très faible	-
29	Lieux de vie	Depuis l'accès à Chez Barret	Modéré	Très faible	-
30	Lieux de vie	Depuis Chez Perochon	Modéré	Nul	-

Tableau 5 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.

Localisation des photomontages et synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude immédiate



Aires d'étude
- Aire d'étude immédiate (1,5 km)

Réseaux et vallées structurants
- Vallées structurantes
- Route secondaire

Monument historique
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Sites protégés

Site inscrit / classé
- Sensibilité modérée

Sites et circuits touristiques
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Chemin de randonnée
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Sensibilités des lieux de vie et axes de communication

Bourgs et hameaux à enjeux
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Visibilités intermittentes
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Panoramas ou vues ouvertes
- Sensibilité faible
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte

Zone d'Influence Visuelle angulaire (Angle vertical perçu)
- 1°
- 2°
- 3 - 4°
- 5 - 9 °
- 10 - 20°
- 21 - 30°
- >30°

Projet éolien
- Implantation

Photomontages
- Localisation des points de vue

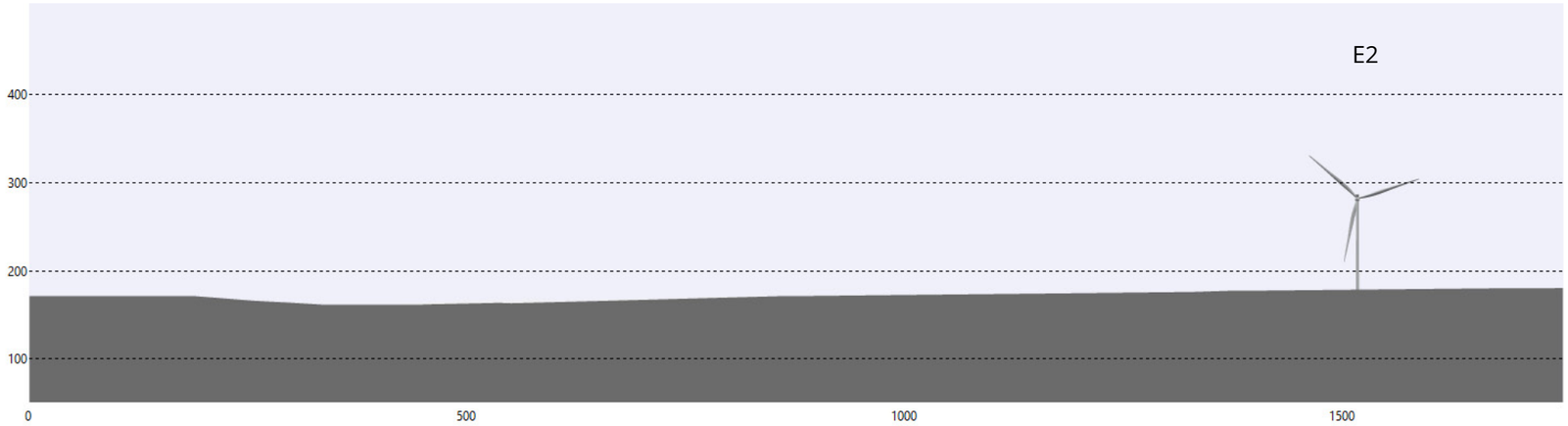
Contexte éolien en novembre 2025
- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien autorisé mais non construit

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Vue 14 : Prise de vue depuis la D35 en entrée est de Surin

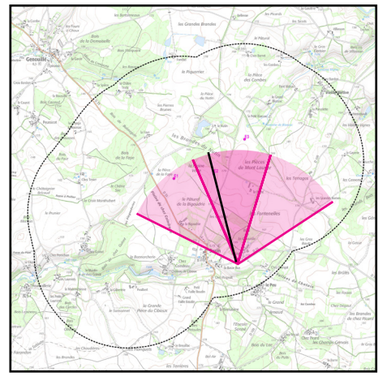


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

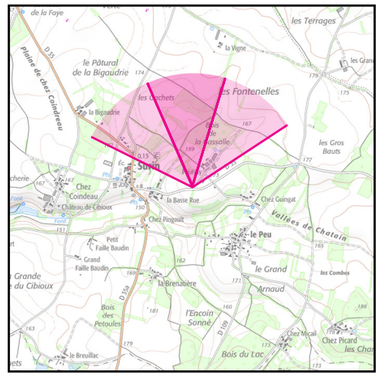
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497406 / 6556428
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:06
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -3,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 40,4°
Eolienne la plus proche : E2, à 1 503 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec le patrimoine et les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le point haut de la D35, à l'est du bourg de Surin, à proximité de la limite du périmètre de protection de l'église (MH46) qui émerge de la silhouette bâtie en contrebas. Le village se trouve lové dans un environnement majoritairement boisé. En raison de ce contexte boisé, le projet est peu perceptible depuis ce point de vue. On ne perçoit en effet que l'extrémité des pales (voire le rotor pour E1) par intermittence au-dessus des frondaisons.

L'impact est faible.

L'arrière-plan du bourg est d'ores et déjà bien marqué par l'éolien, en particulier au sud-ouest avec les parcs existants des Rives Charentaises et de Grands Champs. A ce contexte existant s'ajoute le projet autorisé de Genouillé dont les éoliennes forment un groupe de l'autre côté du bourg (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs Cf. «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la D35 en entrée est de Surin (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35 en entrée est de Surin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35 en entrée est de Surin (état initial, 3/3)



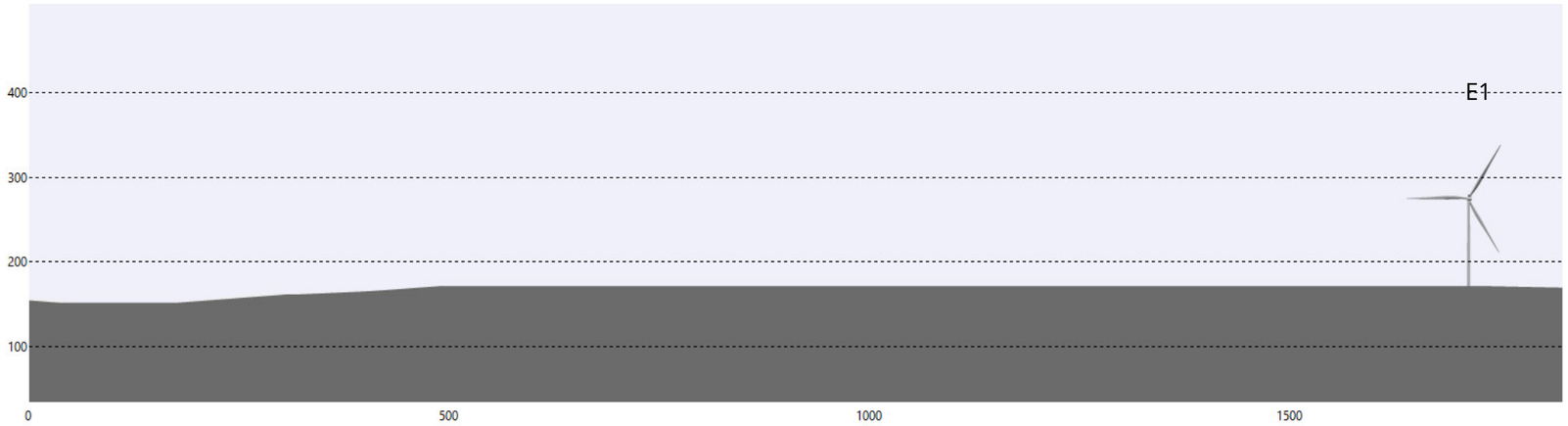
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35 en entrée est de Surin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 15 : Prise de vue depuis la D35a en entrée sud de Surin

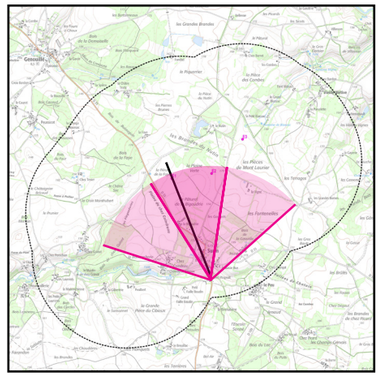


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

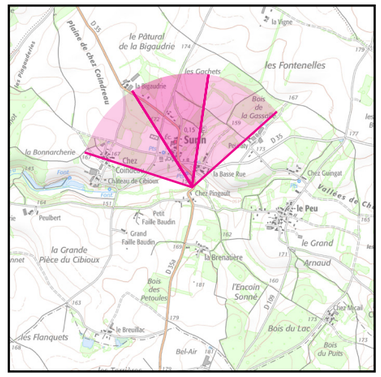
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497030 / 6556217
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 16:06
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -12°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 35°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 712 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec le patrimoine, les lieux de vie et les axes de communication

Ce point de vue a été pris depuis la D35a, au sud du bourg de Surin, au sein du périmètre de protection de l'église de Surin (MH 46). Légèrement en contrebas, il met ponctuellement l'église en position dominante dans la perception. Les éoliennes du projet sont plus clairement perceptibles que dans la vue précédente, avec notamment une proximité de E1 vis-à-vis du monument. L'implantation apparaît linéaire et les interdistances relativement régulières. E3, plus en recul, est plus largement concernée par les masques végétaux. Pour l'ensemble du projet, la partie basse est masquée par le relief et les masses végétales ce qui en limite la prégnance. E1 et E2 entrent en concurrence avec l'église mais ne la dominent pas. Malgré une emprise verticale limitée par ces masques, le projet occupe une emprise horizontale relativement importante (35°) du fait de sa proximité. **L'impact est modéré.**

Depuis ce point de vue, les projets existants ou approuvés alentour sont imperceptibles si ce n'est l'extrémité d'une ou deux pales d'éoliennes du projet de Genouillé qui peut émerger par intermittence au-dessus du boisement sur la gauche du panorama. **L'effet cumulé est très faible.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la D35a en entrée sud de Surin (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35a en entrée sud de Surin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35a en entrée sud de Surin (état initial, 3/3)



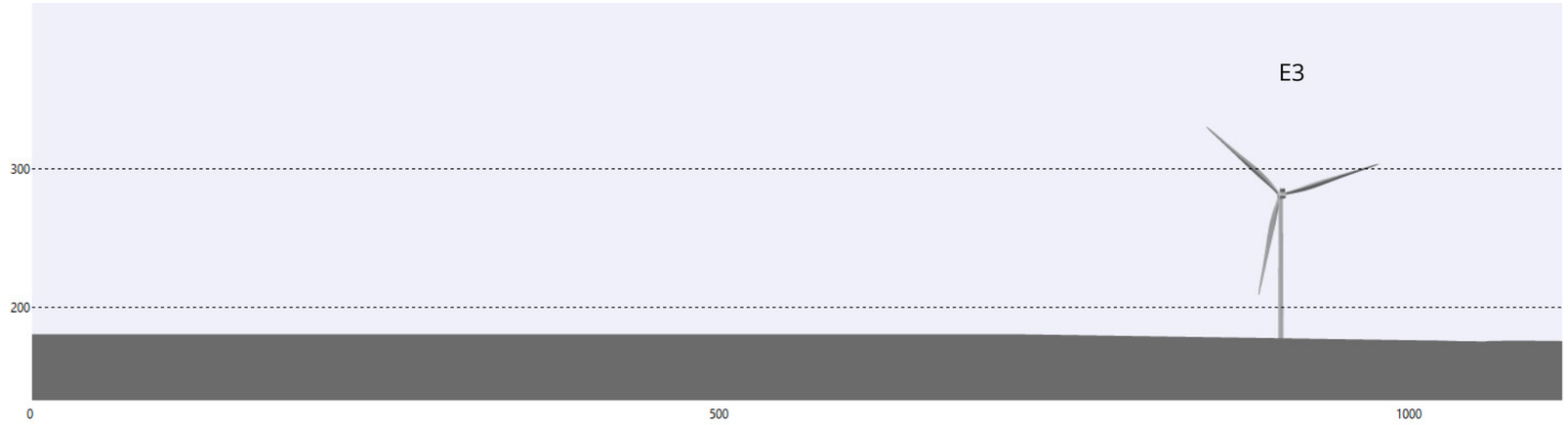
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D35a en entrée sud de Surin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 16 : Prise de vue depuis la Vigne

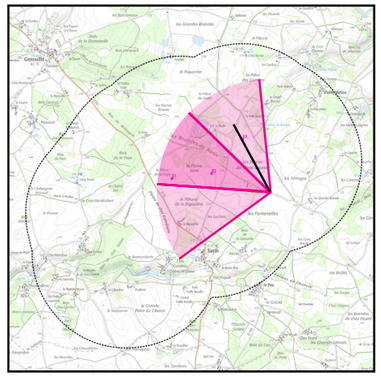


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

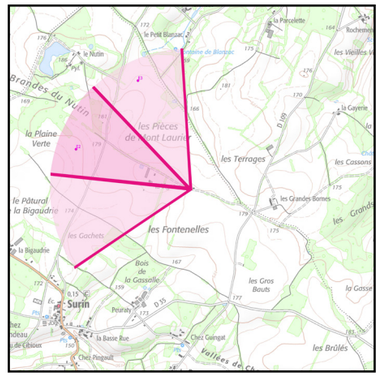
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497872 / 6557602
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 11:59
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/1250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -66°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 54,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 993 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'est sur la route communale d'accès au lieu-dit la Vigne (comprenant un ranch/exploitation agricole et une maison d'habitation). Il se situe en position légèrement dominante et dégagée par les cultures de part et d'autre. Le second plan est marqué par les boisements qui soulignent le relief et l'horizon. Le projet s'inscrit dans ce contexte sur une large emprise verticale et horizontale. E1 et E2 se situent à l'arrière-plan du lieu-dit tandis que E3 est détachée sur la droite de la route. Seul le pied des éoliennes est masqué par la végétation et/ou le bâti en avant-plan. Les interdistances entre les éoliennes, en particulier E2 et E3 et leur faible nombre permettent toutefois de garantir une certaine perméabilité du regard. **L'impact est fort.**

Plusieurs projets existants ou approuvés sont visibles dans ce champ de vision mais ils sont peu prégnants en raison de la distance. Le parc le plus perceptible est celui des Grands Champs sur la gauche du panorama mais sa prégnance est toutefois limitée puisque seuls ses rotors émergent au-dessus de l'horizon boisé (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs Cf. «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est faible.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la Vigne (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Vigne (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Prise de vue depuis la Vigne (état initial, 3/3)

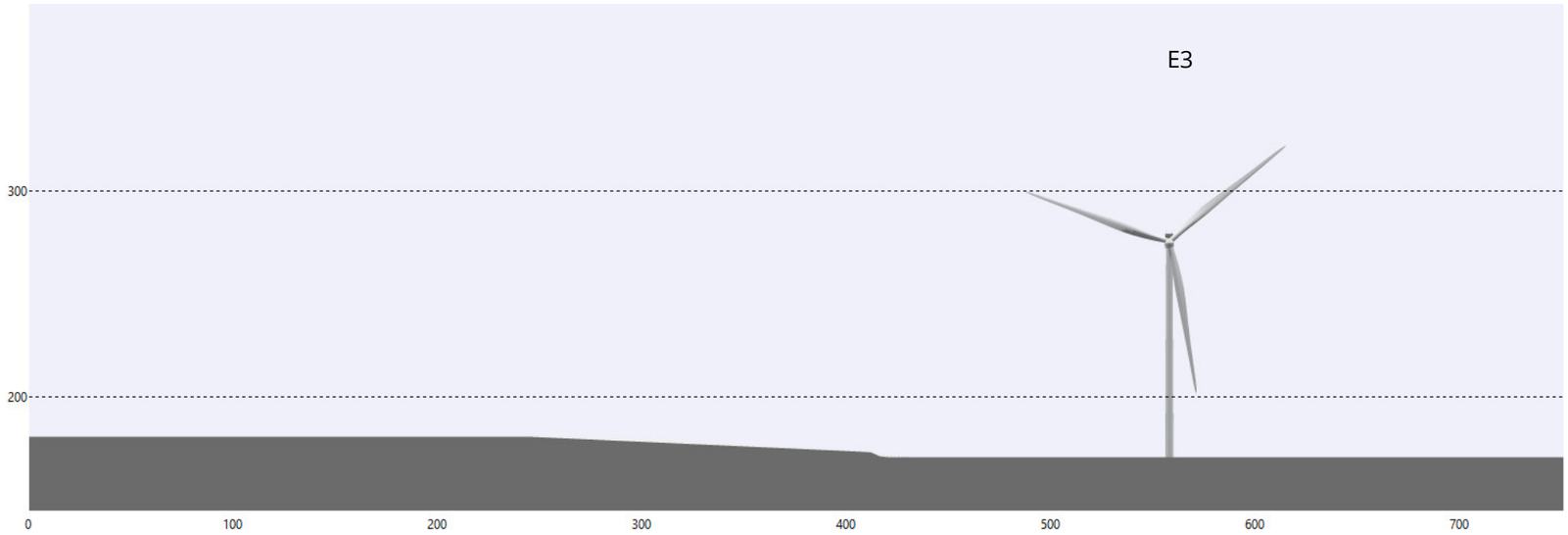


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Vigne (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue 17 : Prise de vue depuis le Nutin

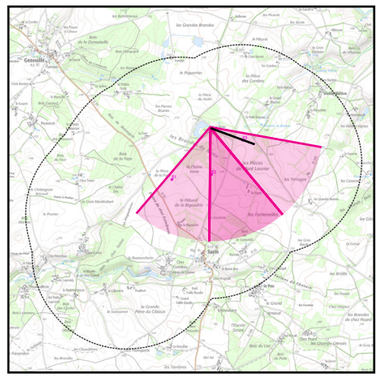


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

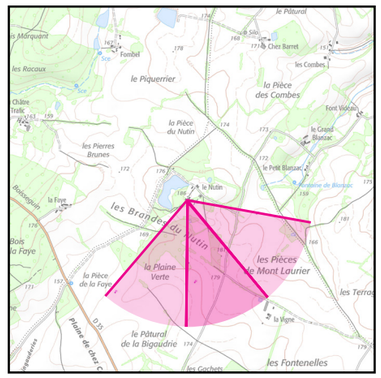
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497011 / 6558631
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 12:33
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 160,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 107,4°
Eolienne la plus proche : E3, à 555 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le chemin longeant l'habitation du Nutin, à l'est. Localisée sur un point haut, elle s'inscrit dans un contexte marqué par le bocage mais également des infrastructures telles qu'une antenne ou une ligne électrique qui apportent un caractère anthropisé à la vue. Le projet à proximité (en particulier E3) occupe une large emprise horizontale (>160°). La prégnance du projet est toutefois limitée par le nombre restreint d'éoliennes garantissant une certaine perméabilité du regard entre E2 et E3. Celles-ci sont en partie filtrées par la végétation arborée en avant-plan. A noter également que E1 ne dépasse pas les frondaisons et sa visibilité est encore atténuée en période de feuillaison. Cette éolienne est en effet peu visible du fait de sa position plus éloignée (> 1 km) et du relief boisé qui la masque. **L'impact est fort.**

On peut deviner à travers la végétation quelques extrémités de pales du parc de Bois Merle. Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible. **L'effet cumulé est très faible.**

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis le Nutin (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le Nutin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Prise de vue depuis le Nutin (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le Nutin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Prise de vue depuis le Nutin (état initial, 3/3)

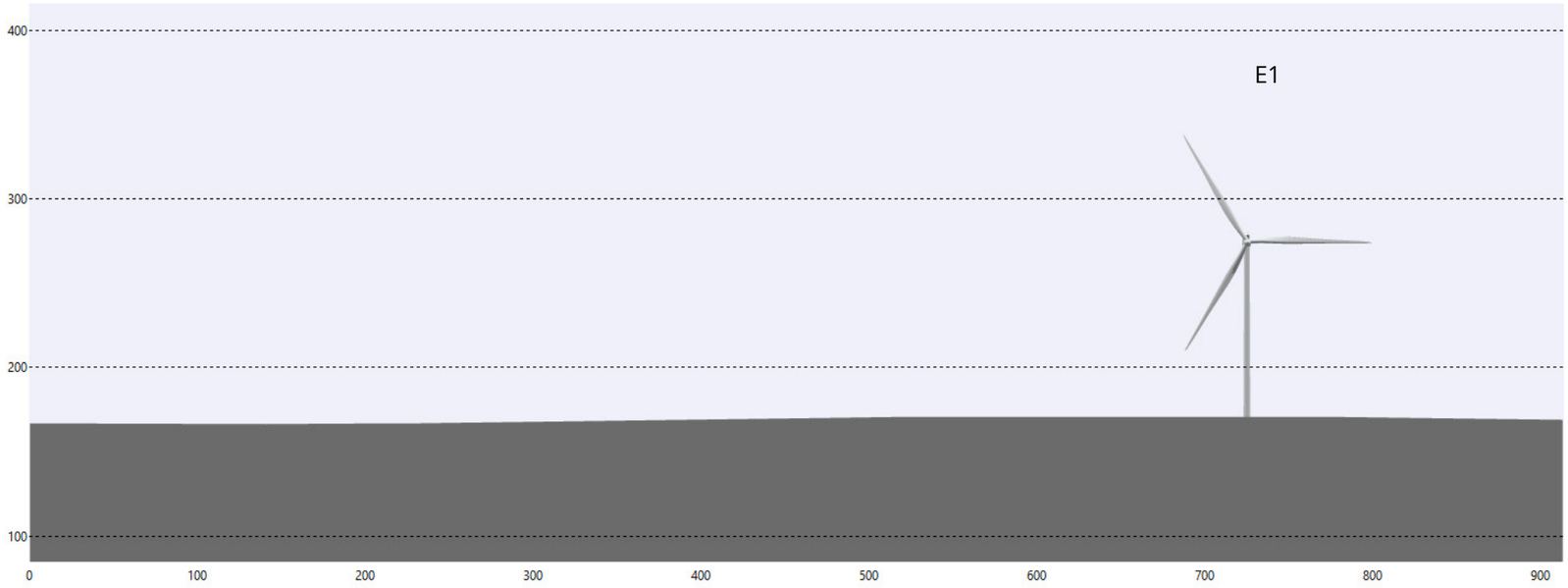


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le Nutin (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue 18 : Prise de vue depuis la Bigauderie



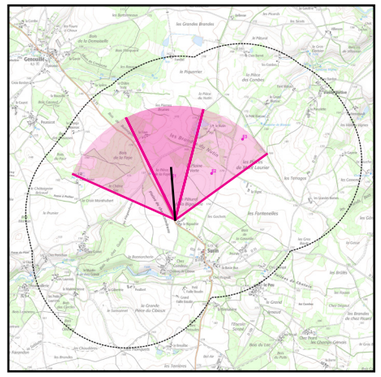
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

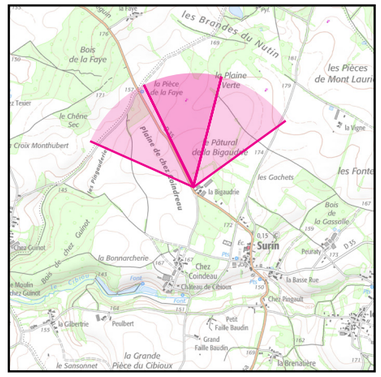
Coordonnées Lambert 93 : 496435 / 6557079
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 16:45
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 43,2°
Eolienne la plus proche : E1, à 724 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et les axes de communication

Ce point de vue est positionné sur la D35 à hauteur des bâtiments agricoles en sortie nord-ouest du lieu-dit la Bigauderie (l'habitation la plus proche se trouve en retrait, dans un contexte arboré) , au nord-ouest de Surin. Les abords de la route sont dégagés et la vue est ponctuée de quelques chênes isolés, vestiges d'un bocage quasiment disparu dans ce secteur. L'horizon est quant à lui souligné par des masses boisées. Les trois éoliennes du projet sont visibles mais leur implantation ne présente pas de régularité. Elles bénéficient des filtres que procurent les arbres en avant-plan mais les éoliennes, en particulier E1 et dans une moindre mesure E2 restent prégnantes. A noter également que ces filtres (voire masques en période de feuillaison) ne sont que ponctuels. **L'impact est fort.**

Depuis ce point de vue, seules des éoliennes du parc des Grands Champs sont visibles partiellement, sur la gauche du panorama. **L'effet cumulé est très faible.**

Etat projeté avec esquisse

P.E. Grands Champs







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la Bigauderie (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Bigauderie (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Prise de vue depuis la Bigauderie (état initial, 3/3)

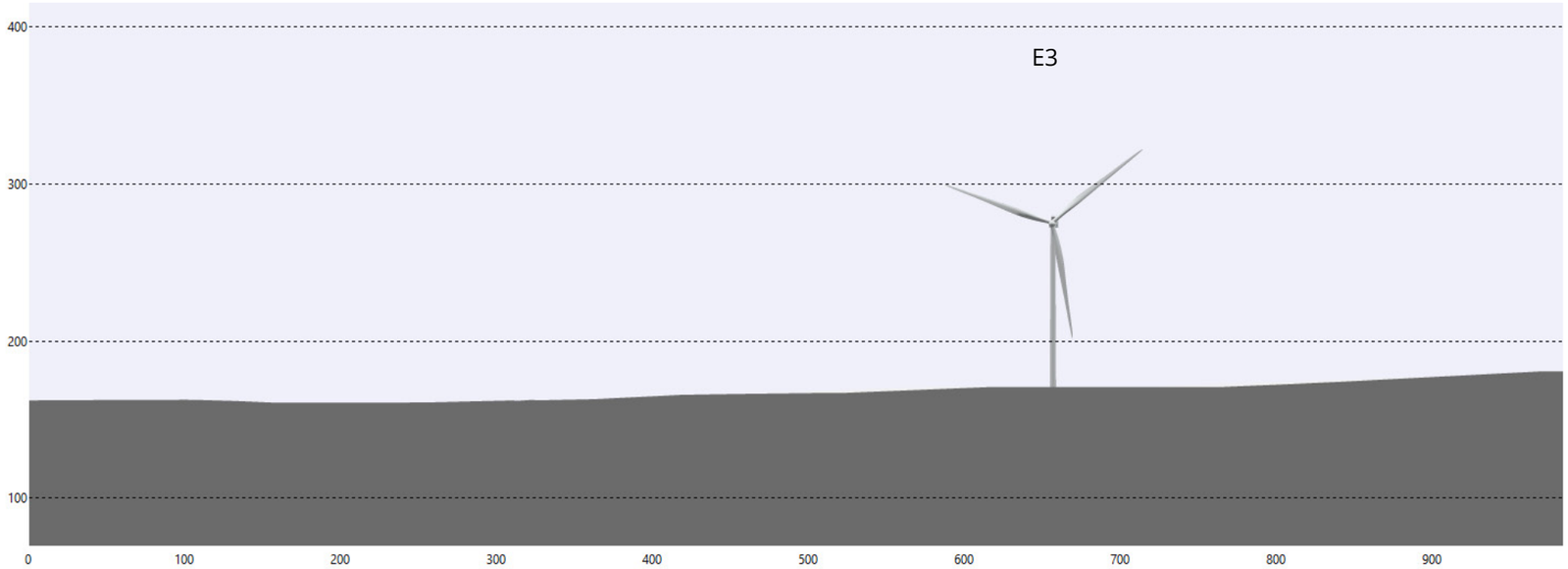


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Bigauderie (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



Vue 19 : Prise de vue depuis les abords du Petit Blanzac et du Grand Blanzac

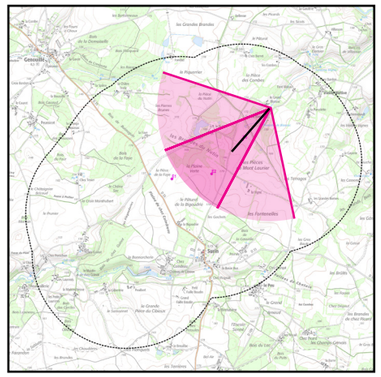


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

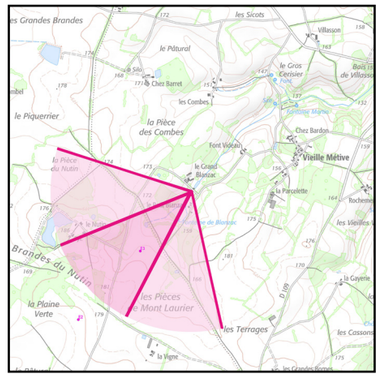
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497960 / 6558940
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 11:51
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 131,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 13,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 654 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé au niveau du fond de vallon situé entre le Petit Blanzac et le Grand Blanzac. Ces deux lieux-dit disposent de visibilités moindres par rapport à ce point de vue en raison des masques boisés qui les entourent. Le premier plan est laissé ouvert par une prairie traversée par une ligne électrique tandis que le second plan est occupé par une frange boisée. La dépression créée par le cours d'eau est marquée par les versants boisés qui remontent sur les côtés du panorama et cadrent la vue.

L'éolienne E3 s'impose au regard dans l'axe du vallon en dominant la vue. E2 est moins perceptible à son arrière-plan mais les deux éoliennes se superposent entraînant une difficulté de lecture du projet tout en limitant l'emprise horizontale occupée. E1 est quant à elle quasi imperceptible puisque le relief boisé ne laisse apparaître par intermittence que l'extrémité d'une pale. **L'impact est modéré.**

Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est nul.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les abords du Petit Blanzac et du Grand Blanzac (état initial, 2/3)

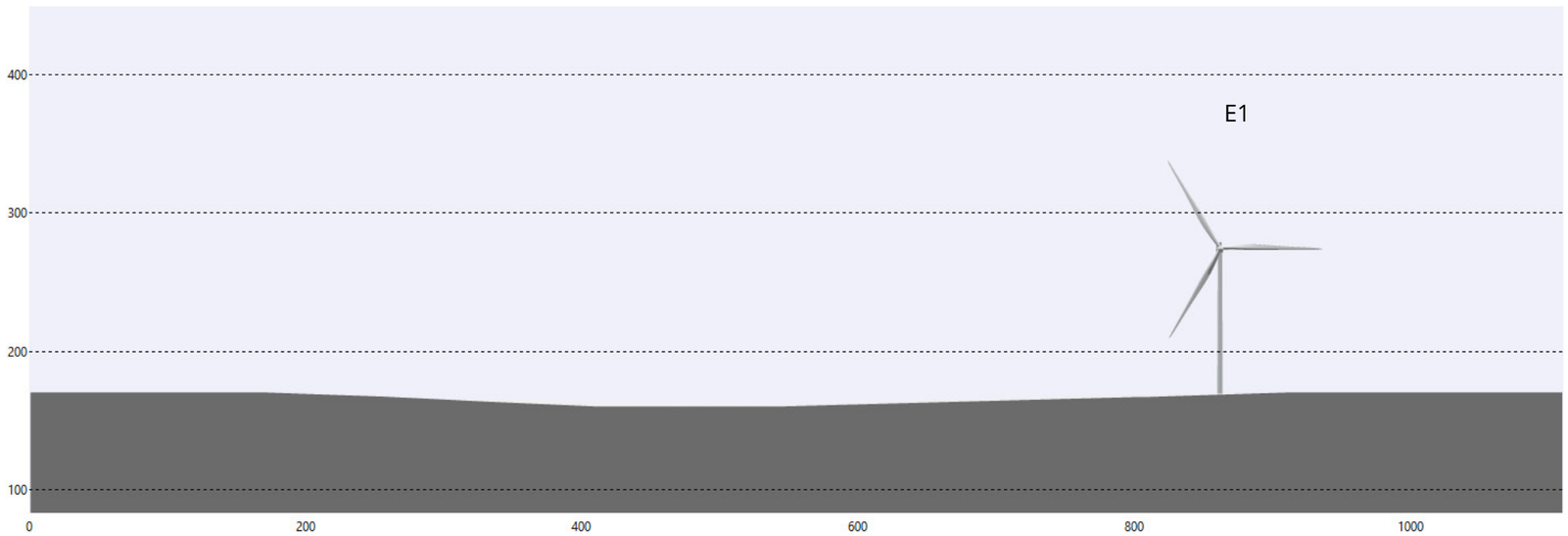


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords du Petit Blanzac et du Grand Blanzac (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 20 : Prise de vue depuis la Faye

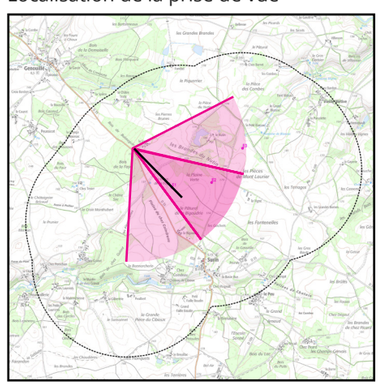


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

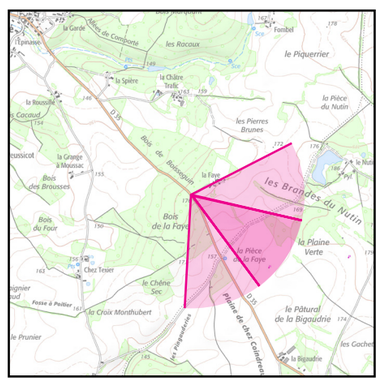
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 495759 / 6558396
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 18:08
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/160 secondes
Ouverture : F/6.3
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 122,9°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 45,2°
Eolienne la plus proche : E1, à 860 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

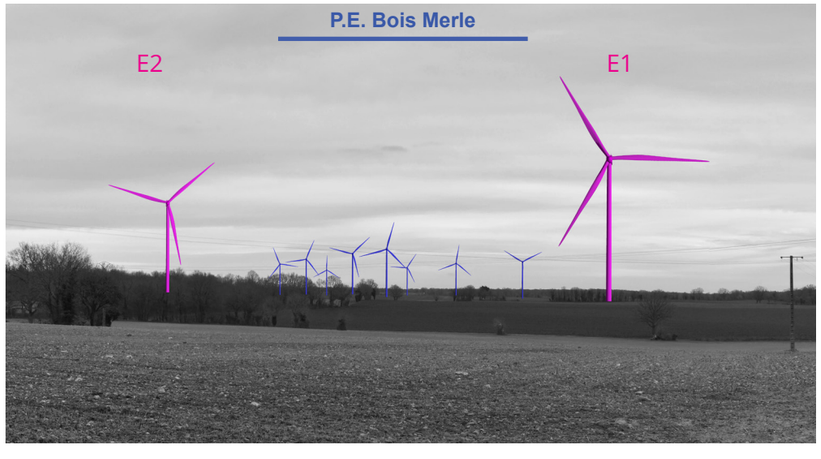
Enjeux : Relations avec les lieux de vie, tourisme et axes de communication

Ce point de vue est positionné à l'entrée de l'accès au lieu-dit la Faye, comprenant un gîte, à l'intersection avec la D35. Localisé en position dominante sur un léger relief, il offre une vue dégagée par le premier plan ouvert. Les boisements ponctuent la vue tandis que la ligne électrique suit la route et qu'on apperçoit au loin les bâtiments de la Bigauderie. Les trois éoliennes du projet de Surin se distinguent clairement dans ce contexte et leur implantation apparaît linéaire avec des interdistances régulières. E1, la plus proche, est aussi la plus prégnante tandis que E2 et E3 sont concernées par des masques plus importants sur leur partie basse en formant une perspective avec E1. **L'impact est fort.**

Le parc de Bois Merle s'inscrit à l'arrière-plan du projet, entre E1 et E2. Ses éoliennes forment un bouquet, avec de nombreux décrochés qui en perturbent la lisibilité. **L'effet cumulé est modéré.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis la Faye (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Faye (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Prise de vue depuis la Faye (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Faye (état projeté, 2/3)



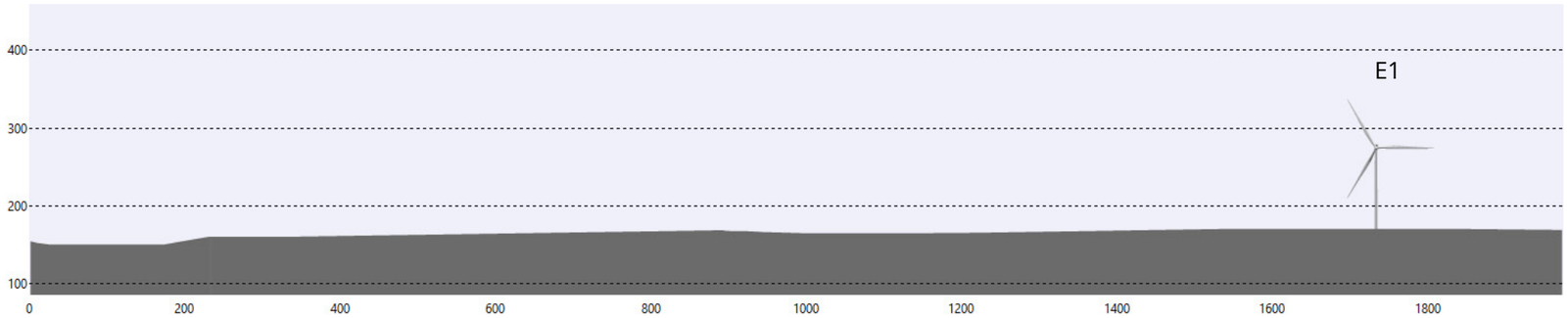
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Faye (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 21 : Prise de vue depuis les abords du château de Cibioux (MH47)



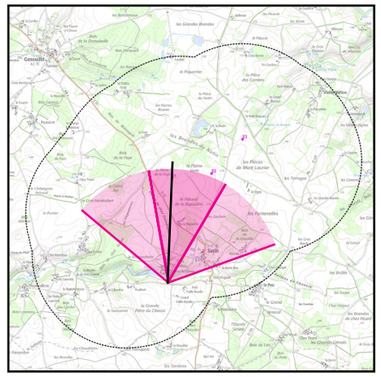
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

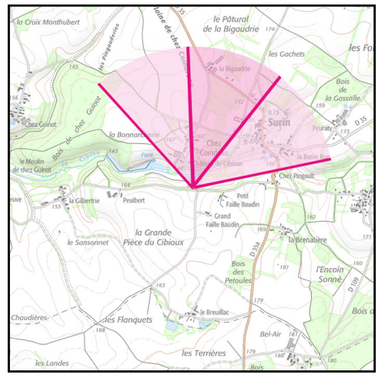
Coordonnées Lambert 93 : 496343 / 6556075
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 16:16
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 10,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 25,5°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 727 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec le patrimoine

Ce point de vue est localisé sur la route communale au sud du ruisseau du Cibiou, au sein du périmètre de protection du château de Cibioux (MH47) et permet d'appréhender les relations avec celui-ci mais également l'église de Surin (MH46), visible sur la droite du panorama. Le château est construit sur la rive nord du ruisseau et est tourné vers le sud, à l'opposé du projet. Celui-ci est en grande partie masqué par le relief boisé séparant le monument du village.

L'impact est très faible.

Le champ de vision couvert par ce point de vue ne permet de percevoir aucun autre projet existant ou approuvé (certains seraient perceptibles au sud, à 180° de ce point de vue).

L'effet cumulé est nul.

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les abords du château de Cibioux (état initial, 2/3)



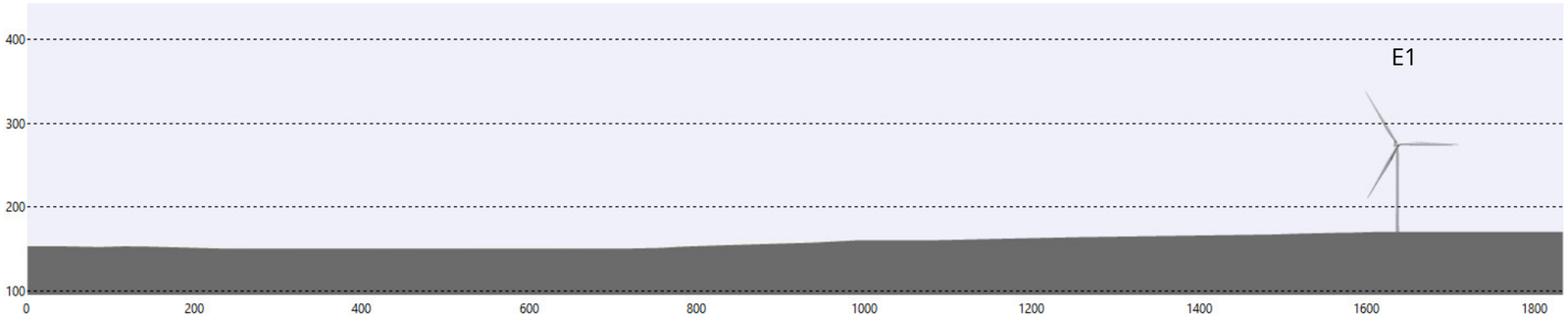
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords du château de Cibioux (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 22 : Prise de vue depuis Chez Guinot



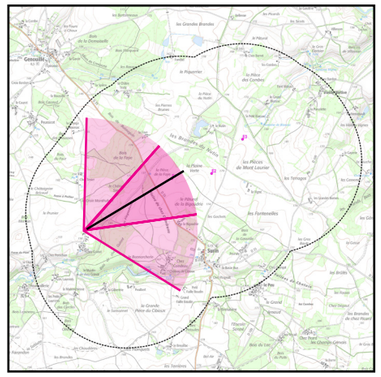
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

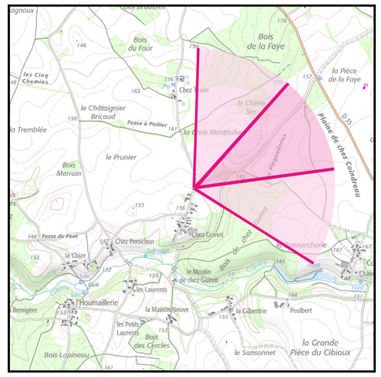
Coordonnées Lambert 93 : 494984 / 6556973
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:45
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 61,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 6,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 623 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé au nord du lieu-dit Chez Guinot, lui-même situé au nord de la vallée du Cibiou et à l'ouest du bois de Chez Guinot. Ces éléments marquent le paysage perçu alentour. Le projet apparaît partiellement au-dessus du relief boisé. L'emprise horizontale occupée est limitée puisque les éoliennes sont groupées et seule l'extrémité (voire le rotor pour E1) de E1 et E2 peut se distinguer par intermittence au-dessus des frondaisons. **L'impact est faible.**

Dans ce champ de vision, seule l'extrémité de quelques éoliennes du parc de Bois Merle se dinstingue au-dessus du relief boisé (d'autres parcs sont perceptibles hors champ, Cf. § «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est faible.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis Chez Guinot (état initial, 2/3)



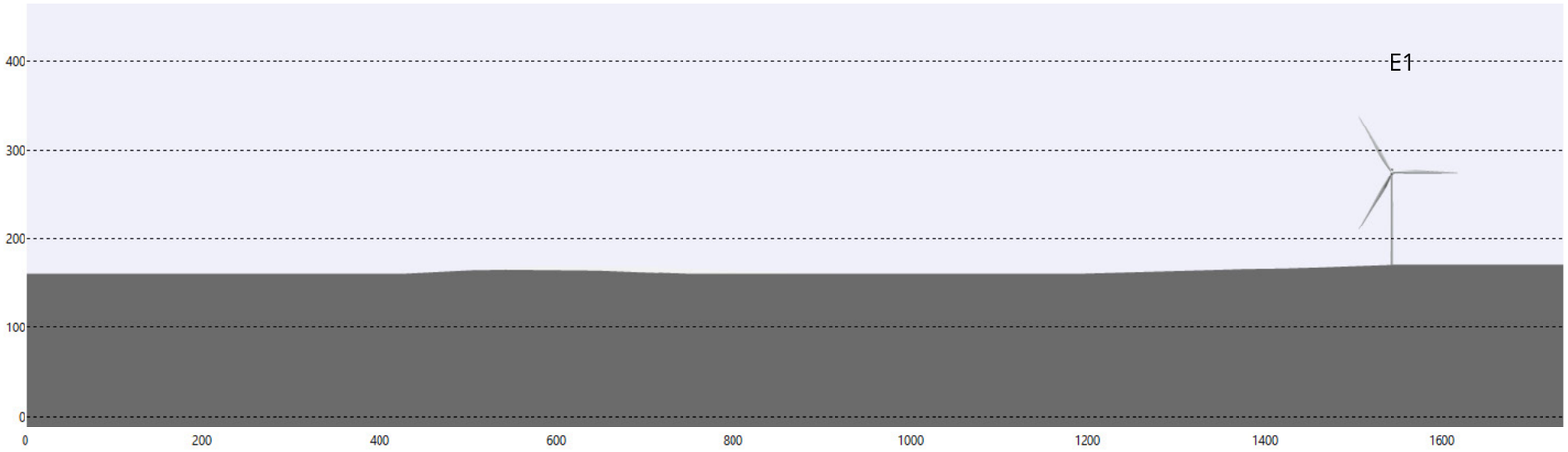
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Chez Guinot (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 23 : Prise de vue depuis Chez Texier



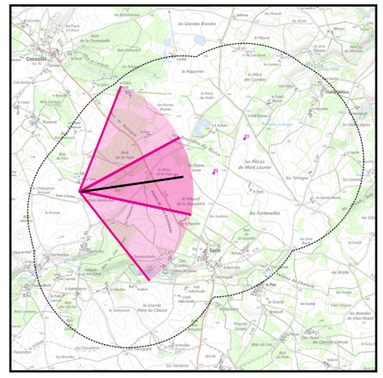
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

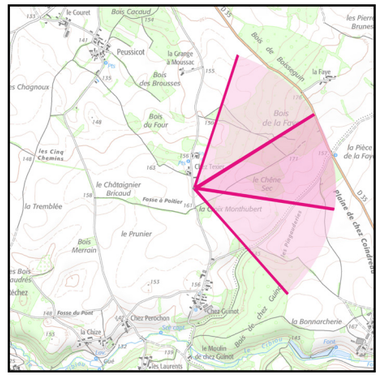
Coordonnées Lambert 93 : 494860 / 6557599
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 11:01
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/14
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 81,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 10°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 533 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'entrée sud du lieu-dit Chez Texier, sur un léger relief à l'ouest de l'AEI. Les abords directs sont ouverts par les parcelles cultivées mais les boisements cloisonnent la vue à l'horizon. Le projet apparaît groupé à l'arrière-plan d'une masse boisée. E1 et E2 se superposent tandis que E3 est en retrait. L'implantation du projet est peu lisible malgré une prégnance limitée. **L'impact est faible.**

Aucun autre projet existant ou approuvé n'est visible dans ce champ de vision (d'autres parcs sont perceptibles hors champ, Cf. § «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est nul.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis Chez Texier (état initial, 2/3)



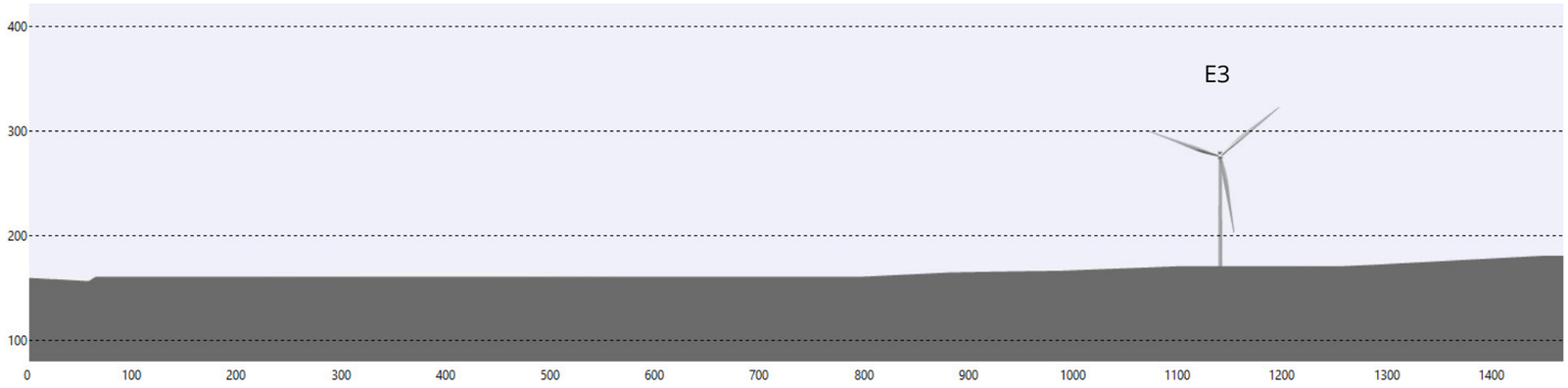
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Chez Texier (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 24 : Prise de vue depuis Font Videau

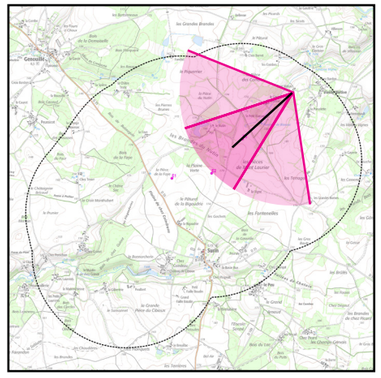


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

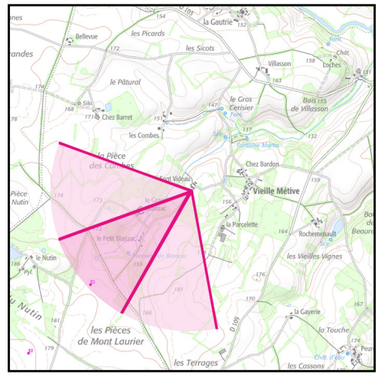
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 498365 / 6559218
Date et heure de la prise de vue : 20/02/2024 à 13:32
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/100 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -128,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,4°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 137 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé en sortie du lieu-dit Font Videau, sur une butte bordée par la vallée d'un affluent de la Charente. La trame arborée y est bien développée, que ce soit sous forme de boisements ou de bocage. Le projet est peu visible en raison de ces masques végétaux. E2 et E3 sont groupées tandis que E1 en est détachée. **L'impact est faible.**

Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est nul.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis Font Videau (état initial, 2/3)



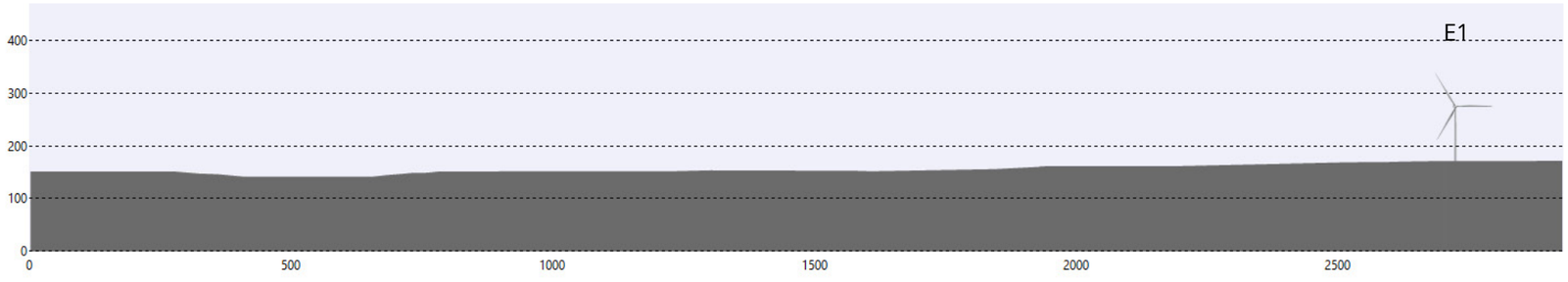
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Font Videau (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 25 : Prise de vue depuis les abords de les Laurents, les Petits Laurents et les Maisons Neuves

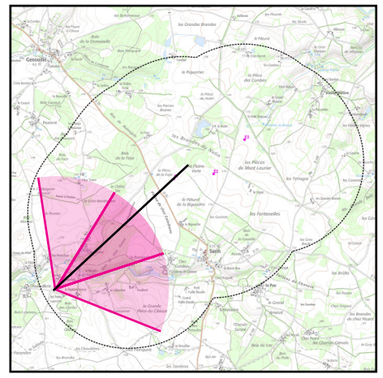


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

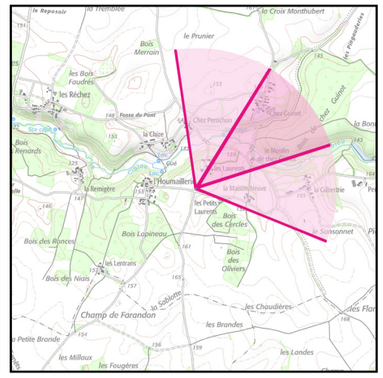
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494367 / 6555981
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:37
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 51,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 6,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 714 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé au croisement des routes communales desservants les lieux-dits les Laurents, les Petits Laurents, l'Houmaillerie et la Maison Neuve. Les abords directs sont dégagés tandis que l'horizon est occupé par les boisements. Le projet apparaît partiellement au-dessus du relief boisé. L'emprise horizontale occupée est réduite mais l'implantation en ligne courbe engendre de légers décrochés qui restent toutefois limités. **L'impact est faible.**

Le parc de Bois Merle est visible au-dessus du relief boisé sur la droite du panorama avec également des décrochés qui s'accordent tout de même relativement bien avec les ondulations du relief. On peut aussi distinguer, sur la gauche du champ de vision, une éolienne du projet de Genouillé (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs Cf. «Photomontages à 360°», page 170). **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les abords de les Laurents, les Petits Laurents et les Maisons Neuves (état initial, 2/3)



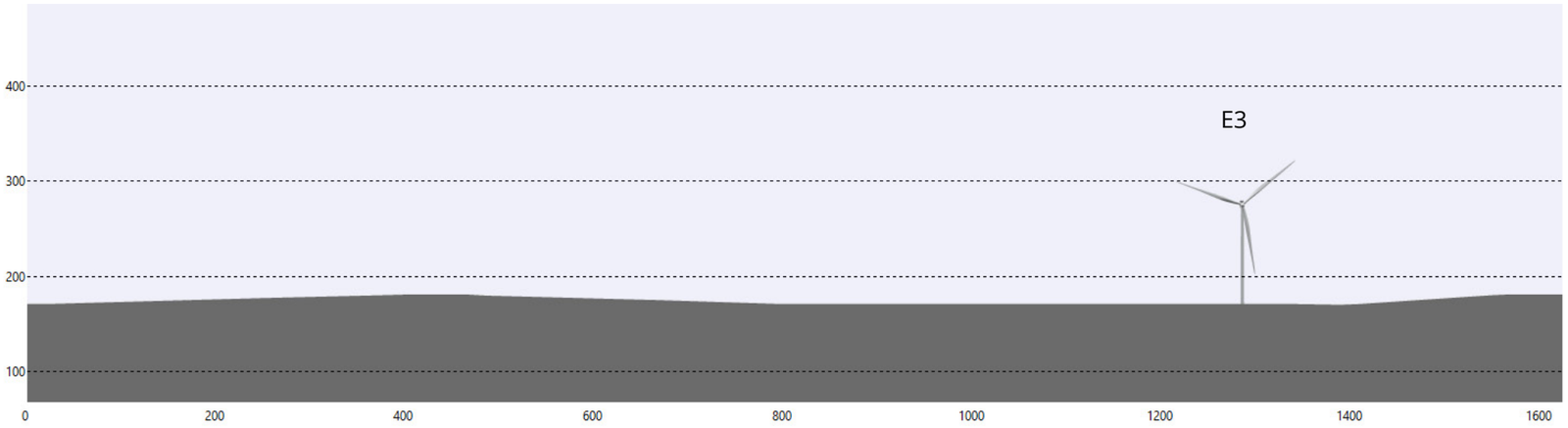
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de les Laurents, les Petits Laurents et les Maisons Neuves (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 26 : Prise de vue depuis la Gayerie

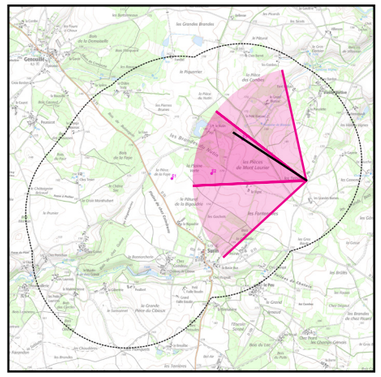


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

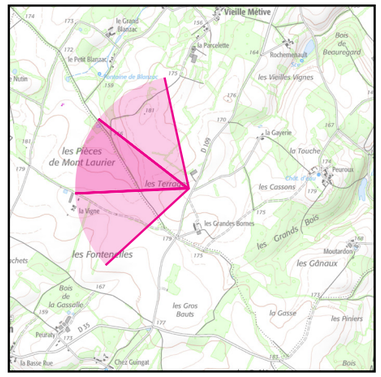
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 498599 / 6557757
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 09:46
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 72,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 31,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 266 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la D109, à l'entrée de l'accès au lieu-dit la Gayerie. Ce secteur au relief relativement plat présente des abords ouverts au bocage peu présent. Les trois éoliennes du projet sont visibles, avec une prégnance plus importante pour E3, la plus proche, qui se détache des deux autres. La partie basse est masquée par le relief ce qui permet d'atténuer la prégnance verticale et de limiter le déséquilibre du rapport d'échelle défini par la trame arborée.

L'impact est modéré.

Le contexte éolien est peu marqué dans ce champ de vision (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs). Seule la partie haute des éoliennes du projet de Genouillé peut se deviner partiellement à l'arrière-plan des arbres. **L'effet cumulé est très faible.**

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis la Gayerie (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Gayerie (état projeté, 2/3)

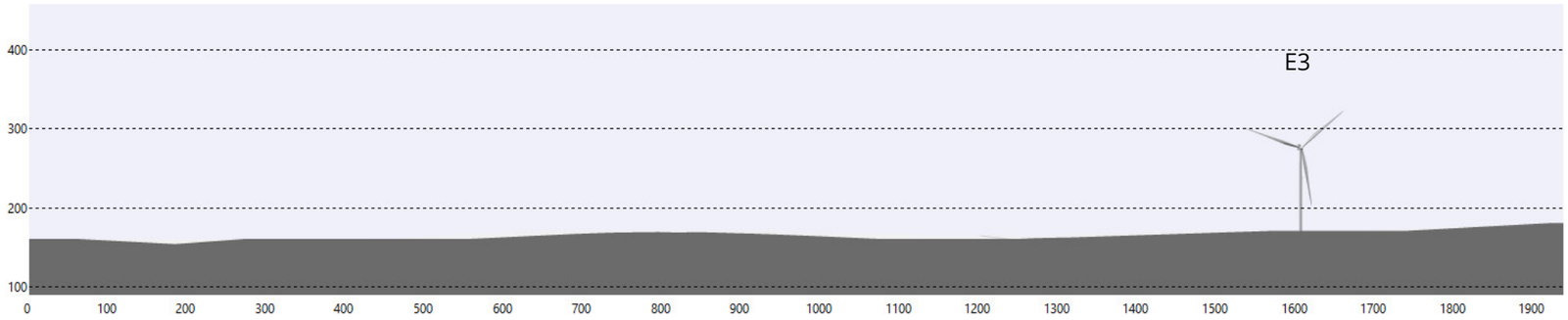


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la Gayerie (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 27 : Prise de vue depuis Vieille-Métive

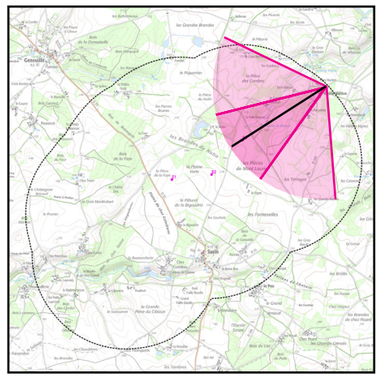


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

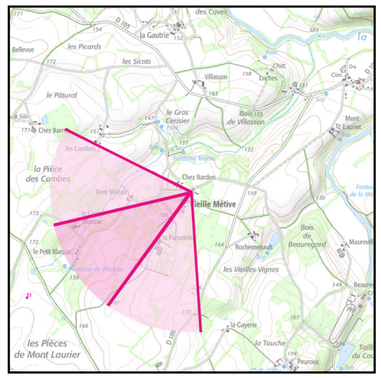
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 498882 / 6559315
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 11:41
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/125 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -124,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 6,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 606 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'entrée du lieu-dit Vieille-Métive, dans la partie haute de celui-ci, au niveau d'une aire de pique-nique. Les habitations sont enchevêtrées avec la végétation arborée et des boisements complètent la trame arborée autour du hameau. La partie haute de E2 peut s'apercevoir à travers les branchages en période hivernale. **L'impact est très faible.**

Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est nul.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis Vieille Métive (état initial, 2/3)

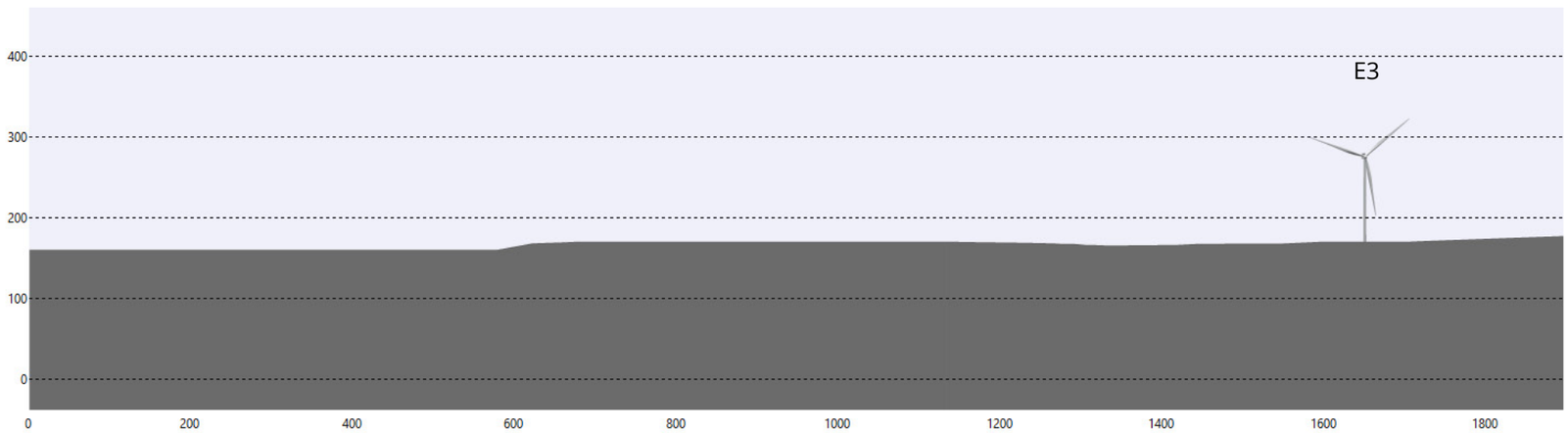


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Vieille Métive (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 28 : Prise de vue depuis les Combes

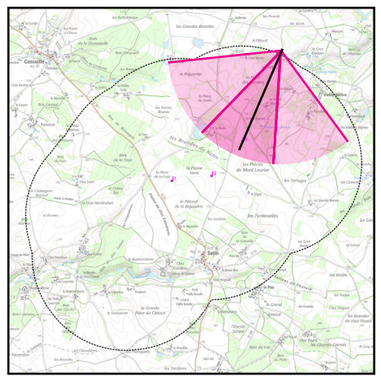


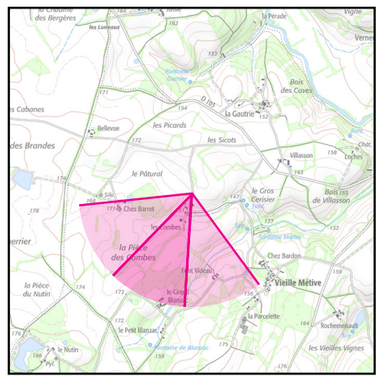
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 498188 / 6559944
Date et heure de la prise de vue : 14/03/2024 à 12:03
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 156,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 16,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 637 m

Localisation de la prise de vue





Localisation dans l'AEI et trait de coupe *Fond IGN 1 / 25 000*

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Le hameau des Combes se situe au fond du vallon d'un affluent de la Charente. Le point de vue a été pris en amont du lieu-dit, au nord de celui-ci, et permet d'avoir une visibilité dominante sur le lieu de vie et ses alentours vallonnés. Les pentes ondulées sont majoritairement occupées par des prairies tandis que l'arrière-plan et le sommet des buttes sont couverts de boisements. Les éoliennes du projet apparaissent au-dessus de ce relief boisé. Seuls les rotors sont perceptibles. L'implantation paraît linéaire et offre un effet de perspective dans laquelle E3 se dissocie des deux autres, plus rapprochées. Le recul du projet vis-à-vis du vallon accueillant les habitations permet de limiter l'effet de surplomb sur celles-ci.

L'impact est modéré.

On aperçoit sur la gauche du panorama, l'extrémité des pales de quelques éoliennes du parc de Bois Merle qui se distinguent par intermittence au-dessus de la masse boisée. Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est très faible.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis les Combes (état initial, 2/3)

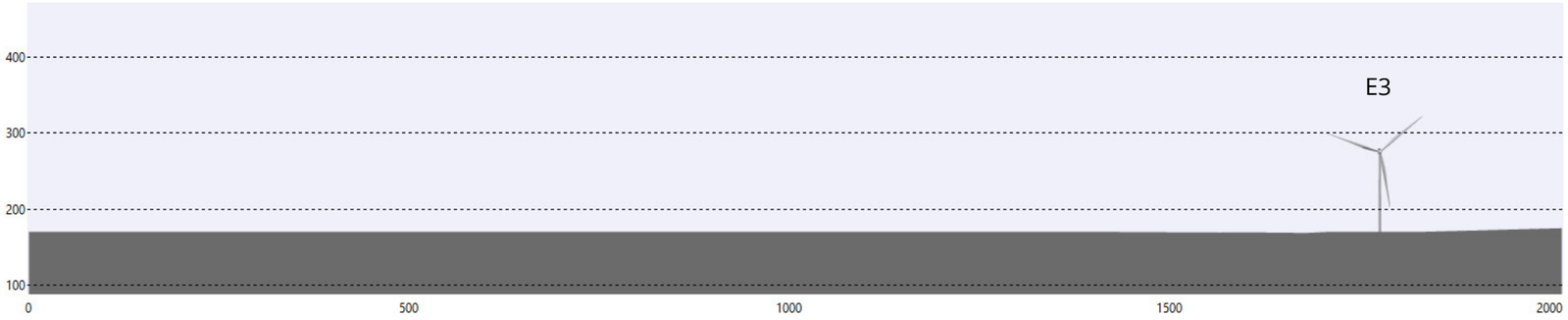


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les Combes (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 29 : Prise de vue depuis Chez Barret

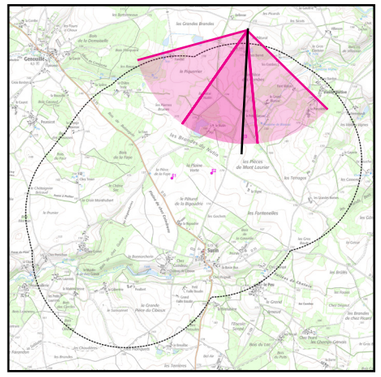


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

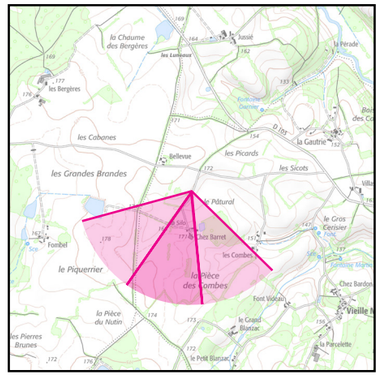
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497602 / 6560194
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 09:21
Focale : 27 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 165,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 24,8°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 752 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



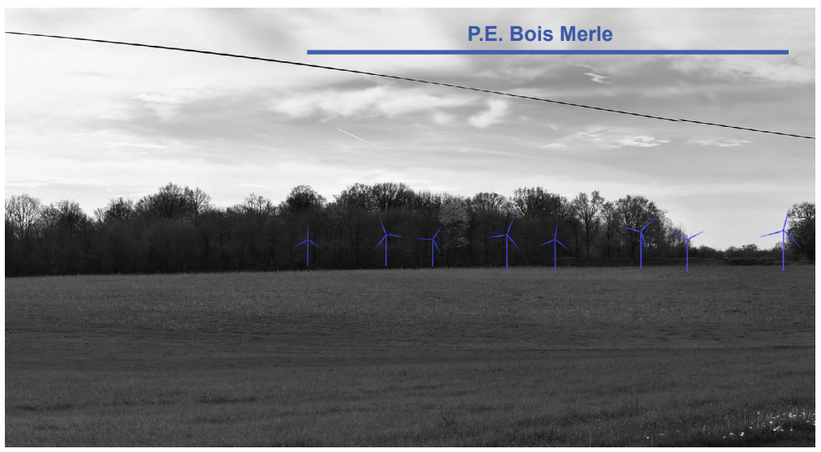
Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la route d'accès au lieu-dit Chez Barret. Une ligne électrique suit l'axe viaire tandis que la trame arborée occupe les abords des constructions. Le lieu-dit est composé d'une habitation et de bâtiments agricoles. Les éoliennes du projet apparaissent partiellement en arrière-plan de celui-ci. Leur implantation paraît linéaire mais les interdistances sont irrégulières avec E1 plus distante. **L'impact est modéré.**

Le projet s'intercale entre les parcs de Genouillé et de Bois Merle. Le relief et la végétation en avant-plan constituent des masques importants n'en laissent percevoir que l'extrémité haute de quelques éoliennes. **L'effet cumulé est faible.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté





Etat projeté avec les projets existants et approuvés





Prise de vue depuis Chez Barret (état initial, 2/3)

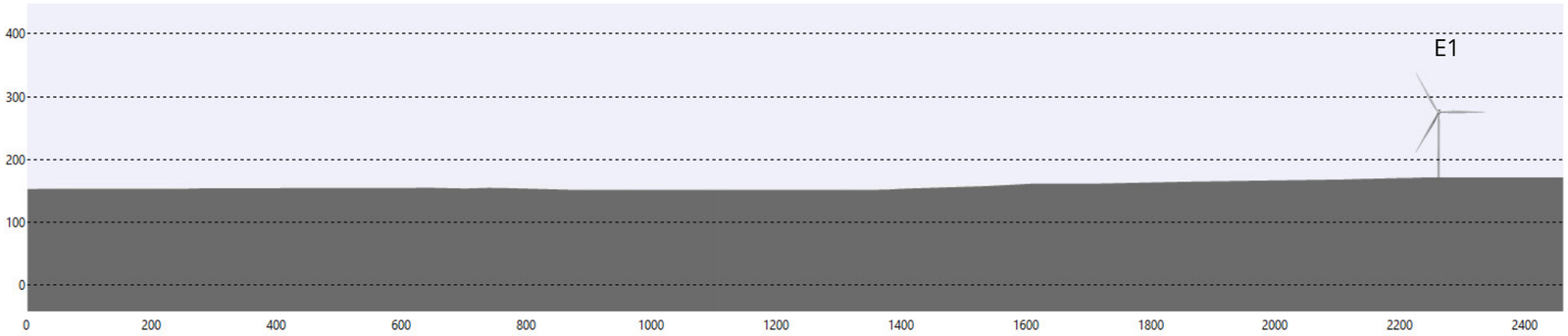


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Chez Barret (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue 30 : Prise de vue depuis Chez Perochon

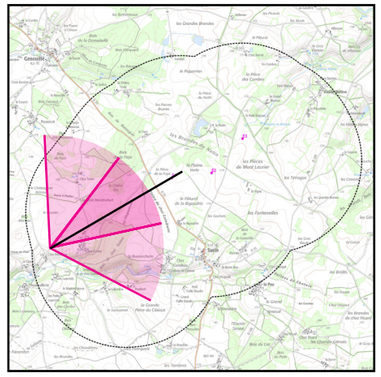


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

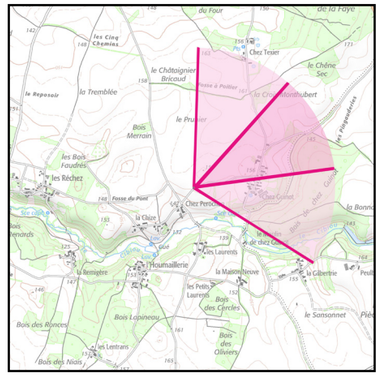
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494413 / 6556669
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 11:09
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 57,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 5°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 269 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la route communale reliant Chez Perochon à Chez Guinot (visible dans l'axe de la route au milieu de la photo). Il se situe sur une butte offrant une vue dégagée alentour. Le projet est peu prégnant, occupant une emprise horizontale et verticale limitée. E2 et E3 se superposent brouillant la lisibilité de l'implantation. La végétation arborée en avant-plan constitue des masques partiels sur les éoliennes dont le rapport d'échelle verticale reste cohérent avec les composantes paysagères observées (arbres, poteaux électriques, etc.). **L'impact est modéré.**

Aucun autre projet existant ou approuvé n'est perceptible dans ce champ de vision (d'autres parcs existants ou en projets sont perceptibles hors champs Cf. «Photomontages à 360°», page 170)**. L'effet cumulé est nul.**

Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis Chez Perochon (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

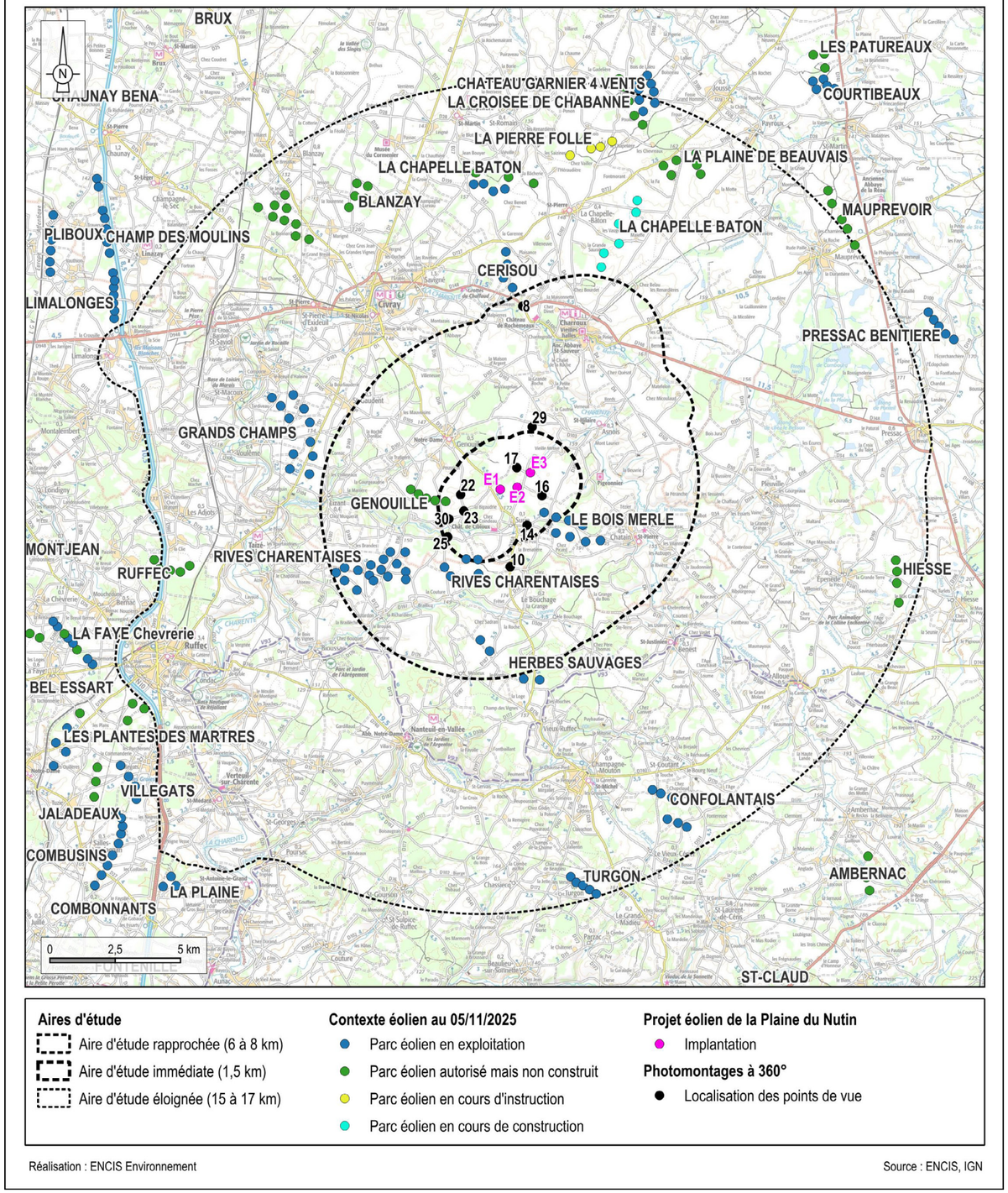
Prise de vue depuis Chez Perochon (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



5 Photomontages à 360°

Dix photomontages à 360° ont été réalisés pour illustrer les effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

Localisation des prises de vue d'analyse des effets cumulés



Aires d'étude
- Aire d'étude rapprochée (6 à 8 km)
- Aire d'étude immédiate (1,5 km)
- Aire d'étude éloignée (15 à 17 km)

Contexte éolien au 05/11/2025
- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien autorisé mais non construit
- Parc éolien en cours d'instruction
- Parc éolien en cours de construction

Projet éolien de la Plaine du Nutin
- Implantation

Photomontages à 360°
- Localisation des points de vue

Réalisation : ENCIS Environnement

Source : ENCIS, IGN

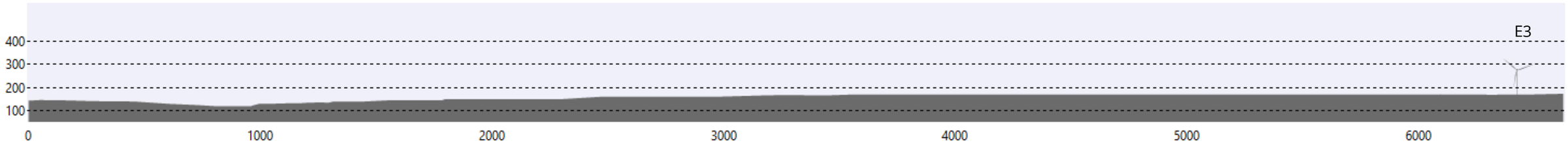
Carte 5 : Localisation des photomontages à 360°.

Dix photomontages à 360° ont été réalisés pour illustrer les effets cumulés du projet avec les projets existants ou approuvés. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES A 360°					
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**	**Participation du projet à cet effet**
08 (Vue31)	Axes de communication et effets cumulés	D148 au nord de Charroux	Faible	Faible	-
10 (Vue32)	Axes de communication et effets cumulés	D177 au sud de Surin	Faible	Fort	Faible
14 (PDV33)	Lieux de vie, axes de communication et effets cumulés	D35 en entrée est de Surin	Faible	Fort	Faible
16 (Vue34)	Lieux de vie,et effets cumulés	Depuis l'est du lieu-dit la Vigne	Modéré	Modéré	Modérée
17 (Vue35)	Lieux de vie et effets cumulés	Depuis le lieu-dit le Nutin	Fort	Très faible	-
22 (Vue36)	Lieux de vie et effets cumulés	Depuis le lieu-dit Chez Guinot	Faible	Modéré	Faible
23 (Vue37)	Lieux de vie et effets cumulés	Depuis le lieu-dit Chez Texier	Faible	Modéré	Faible
25 (Vue38)	Lieux de vie et effets cumulés	Depuis les abords des Laurents, les Petits Laurents, la Maison Neuve	Faible	Fort	Faible
29 (Vue9)	Lieux de vie et effets cumulés	Depuis les abords du lieu-dit Chez Barret	Modéré	Très faible	-
30 (Vue40)	Lieux de vie et effets cumulés	Depuis les abords du lieu-dit Chez Perochon	Modéré	Fort	Faible

Tableau 6 : Liste des photomontages à 360°.

Vue 31 : Prise de vue depuis la D148 au nord de Charroux (PDV8)



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

Ce point de vue est localisé sur la D148, au nord-ouest de Charroux, sur le versant nord de la vallée du Merdançon. Sa position légèrement surélevée dans un contexte relativement ouvert par les cultures offre une vue dégagée et lointaine. La vallée est soulignée par sa ripisylve qui traverse la vue. Un petit vallon boisé occupe l'arrière-plan (vue 3/3).

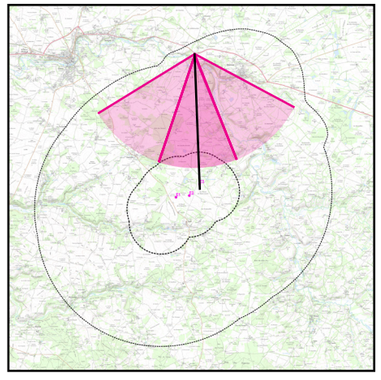
Le projet apparaît à l'horizon, filtré par la végétation arborée en premier plan. Les trois éoliennes forment une ligne aux interdistances régulières. Le éoliennes sont peu prégnantes et respectent l'échelle verticale des arbres à l'horizon. **L'impact est faible.**

Les éoliennes du parcs de Bois Merle s'inscrivent sur le même plan que le projet de Surin avec lequel elles présentent un rapport d'échelle cohérent. l'ensemble forme un groupement éolien d'environ 25° à l'horizon. On distingue également partiellement le projet de Genouillé, sur la droite, dont les éoliennes sont peu prégnantes. A l'opposé du projet, à seulement 795 m du point de vue, se trouve le parc de Cerisou. Malgré leur proximité, leur prégnance est limitée par la végétation boisée en avant plan. **L'effet cumulé est faible.**

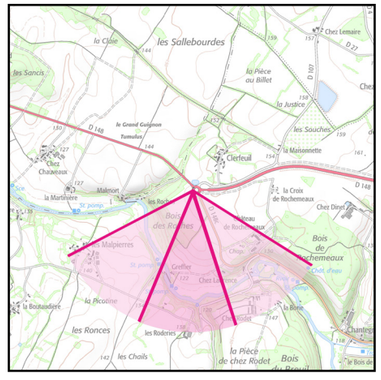
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497238 / 6564832
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 08:54
Focale : 28 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 178,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 6 396 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



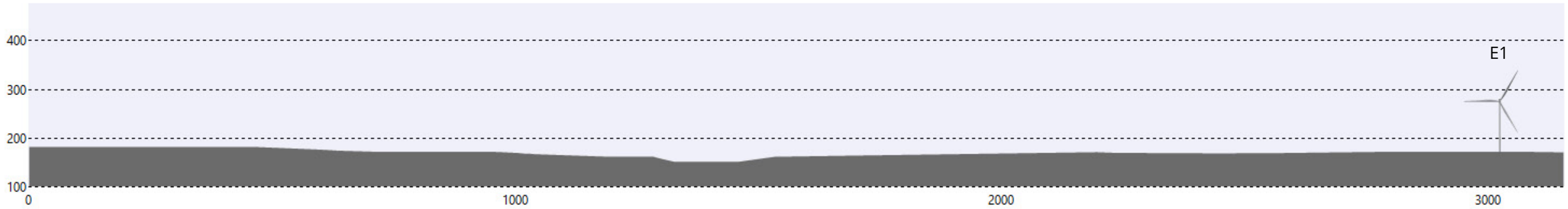


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





Vue 32 : Prise de vue depuis la D177 au sud de Surin (PDV10)



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les axes de communication

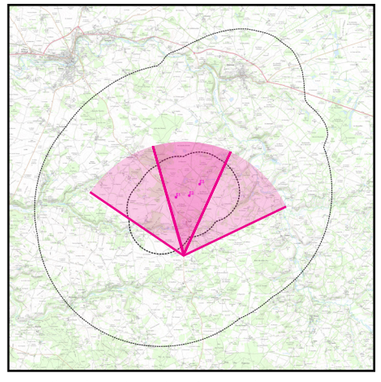
Ce point de vue est localisé sur la D177, au sud de Surin, sur une butte à hauteur de Chez Chaland. Plusieurs boisements soulignent les ondulations du relief de part et d'autre de la route ainsi que dans le prolongement de celle-ci. Au sud (vue 3/3), la route est également encadrée par des boisements. Le projet est en partie masqué par cette masse boisée. L'implantation paraît linéaire et les éoliennes sont relativement peu prégnantes bien qu'étant dans l'axe de la route. E2 est la plus visibile du fait des masques végétaux plus importants qui concernent E1 et E3. **L'impact est faible.**

Depuis ce point de vue, plusieurs projets existants ou approuvés sont perceptibles. Sur la gauche de la route (à l'ouest), le groupement formé par les parcs des Grands Champs et des Rives Charentaises est prégnant par sa proximité (environ 1,2 km) et le nombre d'éoliennes qui le composent (23 éoliennes). Les éoliennes du parc de Bois Merle sont également prégnantes et répondent à ce groupement, de l'autre côté de la RD, créant un effet d'encadrement sur l'axe routier. En marges du panorama, on note aussi la présence des éoliennes du parc des Herbes Sauvages qui créent elles aussi un léger effet d'encadrement sur la route. Les projets de Genouillé et de la Chapelle Bâton sont quant à eux peu perceptibles. **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

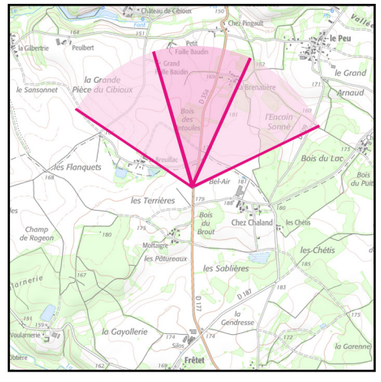
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 496763 / 6554839
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:20
Focale : 28 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 3,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 19,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 988 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)







Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)







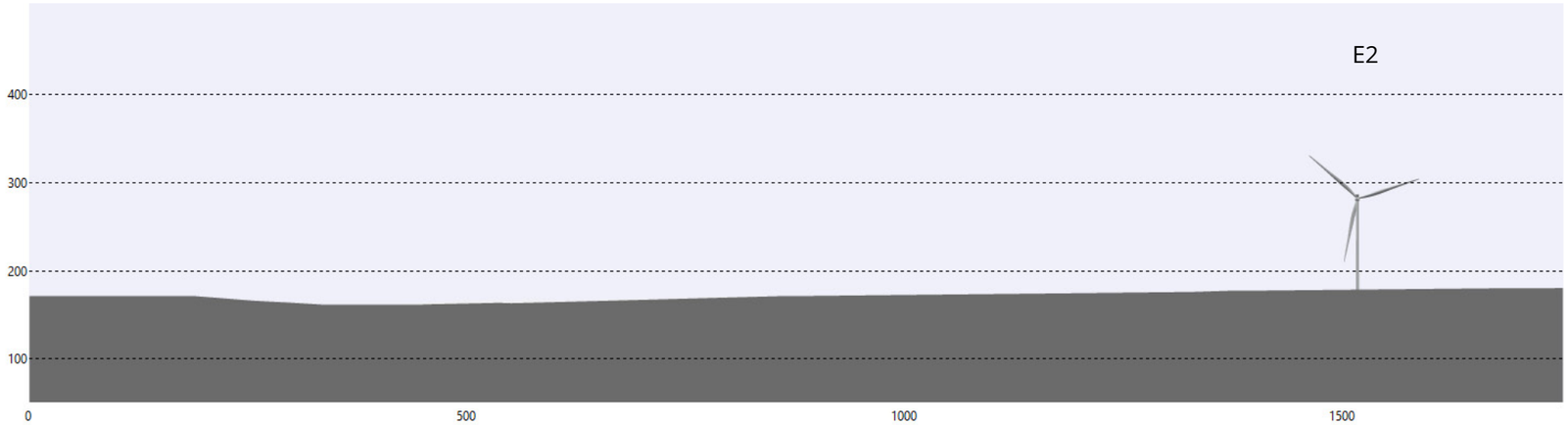
Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)







Vue 33 : Prise de vue depuis l'entrée est de Surin par la D35 (PDV14)

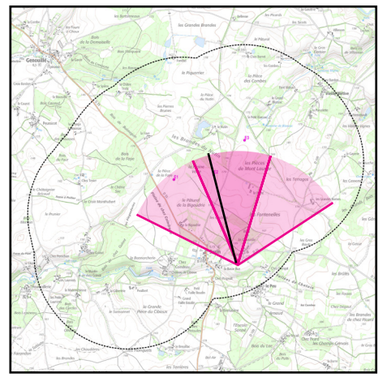


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

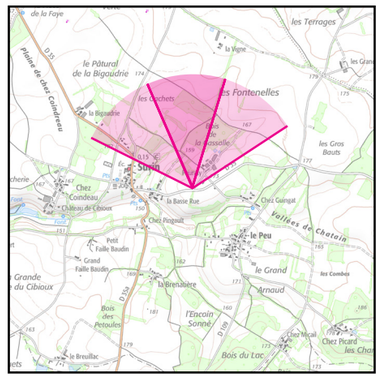
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497406 / 6556428
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:06
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : -3,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 40,4°
Eolienne la plus proche : E2, à 1 503 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec le patrimoine et les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le point haut de la D35 à l'est du bourg de Surin, à proximité de la limite du périmètre de protection de l'église (MH46) qui émerge de la silhouette bâtie en contrebas. Le village se trouve lové dans un environnement majoritairement boisé et les habitations disposent d'une visibilité limitée sur les alentours. A l'est, la visibilité est également limitée par le relief boisé. En raison de ce contexte boisé, le projet est peu perceptible depuis ce point de vue. On ne perçoit en effet que l'extrémité des pales (voire le rotor pour E1) par intermittence au-dessus des frondaisons.

L'impact est faible.

L'arrière-plan du bourg est d'ores et déjà bien marqué par l'éolien, en particulier au sud-ouest avec les parcs existants des Rives Charentaises et de Grands Champs qui constituent un groupe important de 23 éoliennes. A ce contexte existant s'ajoute le projet approuvé de Genouillé dont les éoliennes forment un groupe, peu prégnant, de l'autre côté du bourg. A l'opposé, à l'est, se trouvent les éoliennes du parc de Bois Merle, dont la prégnance est la plus importante, tandis qu'au sud, on distingue seulement les pales du parc des Herbes Sauvages, au-dessus des frondaisons. L'ensemble de ces parcs participe à un effet d'encerclement sur le bourg de Surin, atténué cependant par les ondulations du relief et les boisements qui masquent partiellement les éoliennes visibles. A noter que cet effet est perceptible depuis ce point de vue sur la D35 à l'est du bourg mais pas depuis l'intérieur même du bourg. **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **faible**.



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



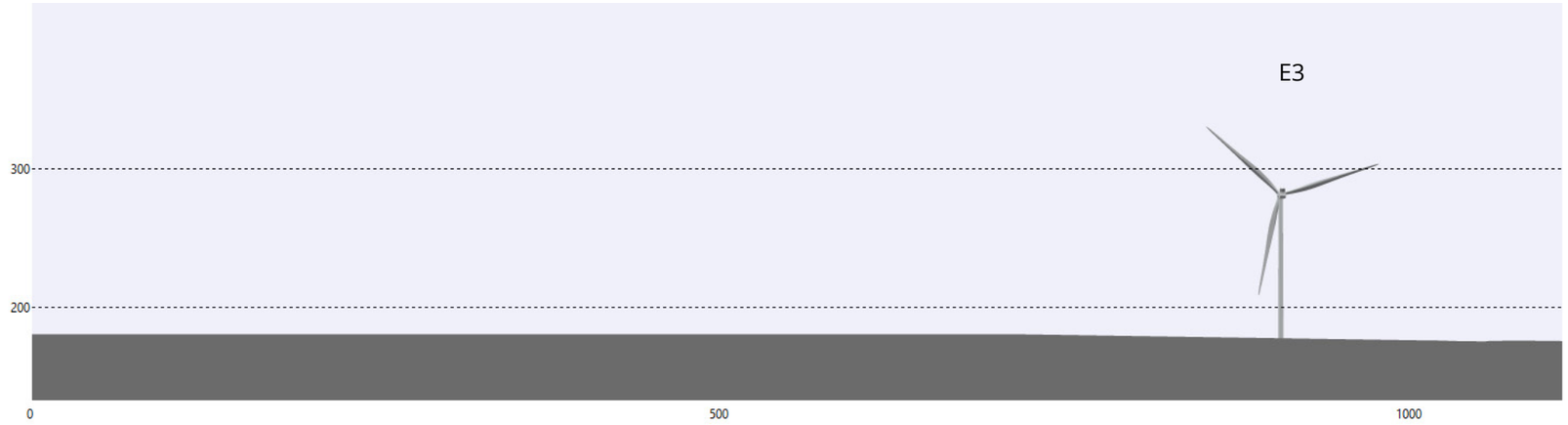


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





Vue 34 : Prise de vue depuis la Vigne (PDV16)

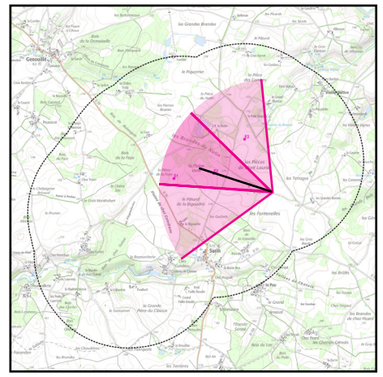


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

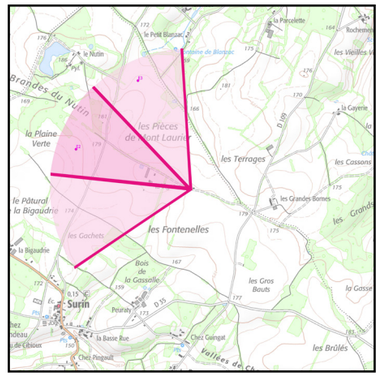
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497872 / 6557602
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 11:59
Focale : 31 mm (APSC)
Vitesse : 1/1250 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -66°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 54,6°
Eolienne la plus proche : E3 à 993 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'est sur la route communale d'accès au lieu-dit la Vigne (comprenant un ranch/exploitation agricole et une maison d'habitation). Il se situe en position légèrement dominante et dégagée par les cultures de part et d'autre. La relative planéité du relief permet une vue lointaine, dans laquelle le regard est arrêté plus ou moins rapidement par les boisements. Au centre (en direction du projet), le second plan est marqué par les boisements qui soulignent le relief et l'horizon. Le projet s'inscrit dans ce contexte sur une large emprise verticale et horizontale. E1 et E2 se situent à l'arrière-plan du lieu-dit tandis que E3 est détachée sur la droite de la route. Seul le pied des éoliennes est masqué par la végétation et/ou le bâti en avant-plan. **L'impact est modéré.**

Plusieurs projets existants ou approuvés sont visibles dans ce champ de vision mais ils sont peu prégnants en raison de la distance. Le parc le plus prégnant est celui de Bois Merle, au sud-est, sur la gauche du panorama. On distingue également d'autres parcs existants, plus lointains (P.E. d'Herbes Sauvages, des Grands Champs, des Rives Charentaises et de Cerisou) mais leur prégnance est toutefois limitée puisque seuls ses rotors émergent au-dessus de l'horizon boisé. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



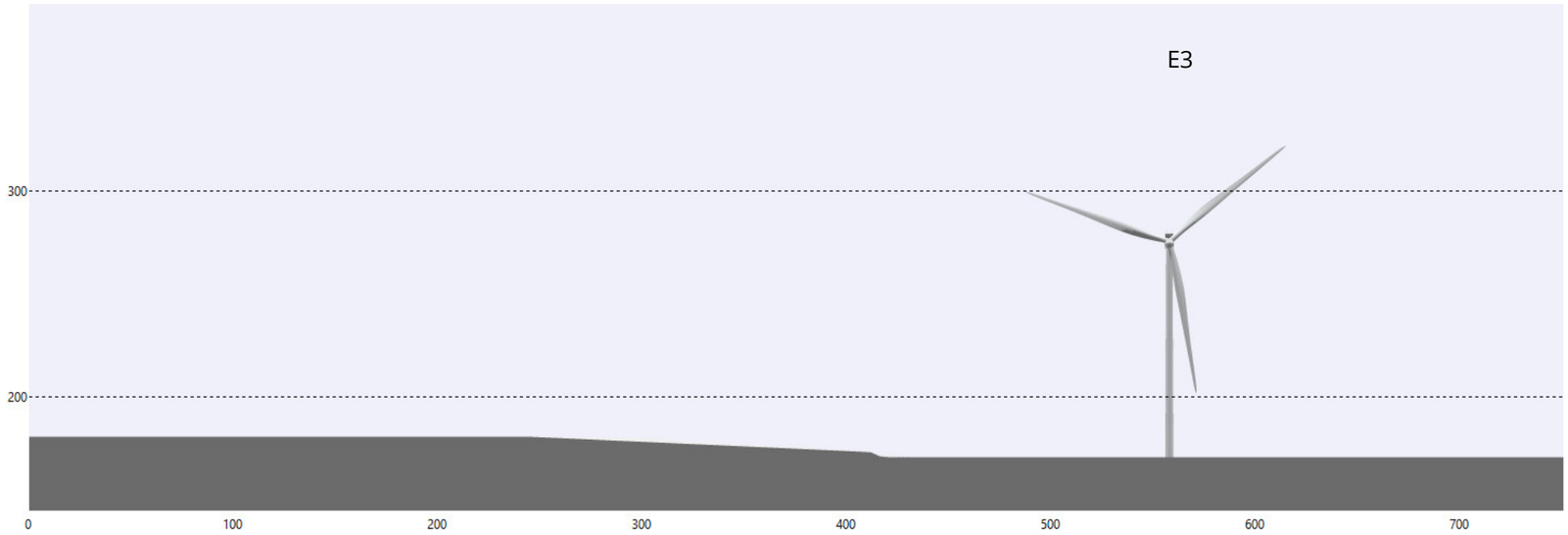


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





Vue 35 : Prise de vue depuis le Nutin (PDV17)

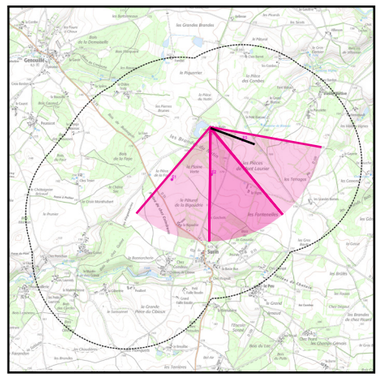


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

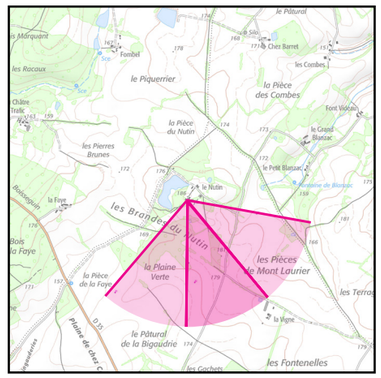
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497011 / 6558631
Date et heure de la prise de vue : 17/01/2025 à 12:33
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 160,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 107,4°
Eolienne la plus proche : E3, à 555 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur le chemin longeant l'habitation à l'est. Localisée sur un point haut, elle s'inscrit dans un contexte marqué par le bocage mais également des infrastructures telles qu'une antenne ou une ligne électrique qui apporte un caractère anthropisé à la vue. Le projet à proximité (en particulier E3) occupe une large emprise horizontale (>160°). Les éoliennes sont en partie filtrées par la végétation arborée en avant-plan. E1 est peu visible du fait de sa position plus éloignée (> 1 km) et du relief boisé qui la masque. **L'impact est fort.**

On peut deviner à travers la végétation quelques extrémités de pales du parc de Bois Merle. Aucun autre projet existant ou approuvé n'est réellement perceptible dans ce contexte aux abords arborés. **L'effet cumulé est très faible.**

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



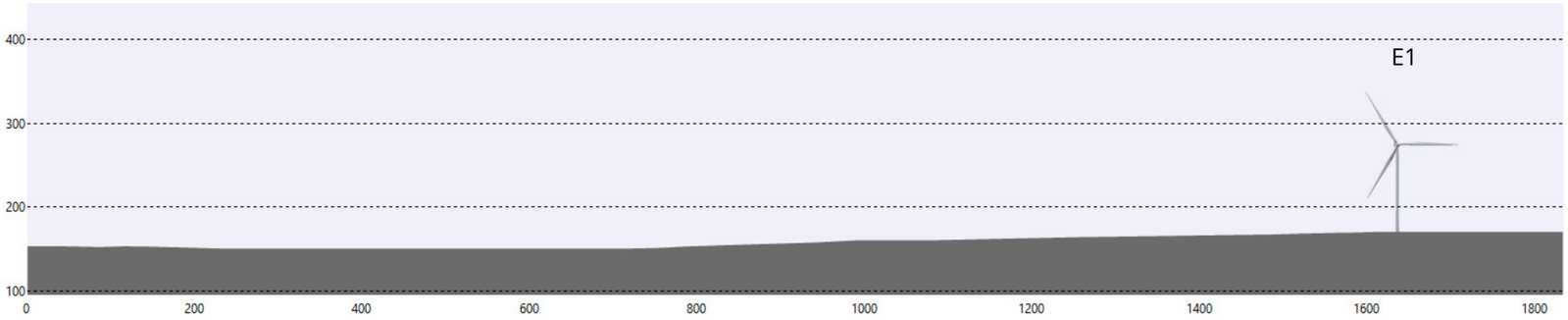


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





Vue 36 : Prise de vue depuis Chez Guinot (PDV22)

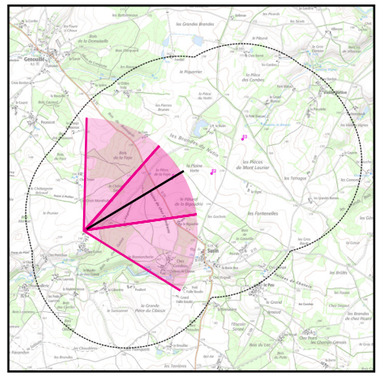


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

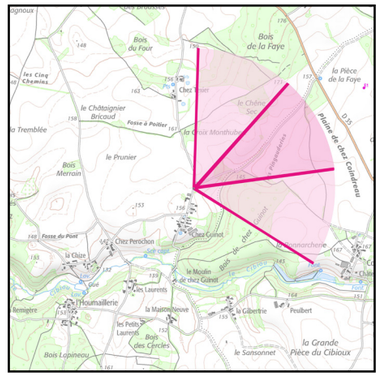
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494984 / 6556973
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:45
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 61,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 6,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 623 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé au nord du lieu-dit Chez Guinot, lui-même situé au nord de la vallée du Cibiou et à l'ouest du bois de Chez Guinot. Ces éléments marquent le paysage perçu alentour. Le projet apparaît partiellement au-dessus du relief boisé. L'emprise horizontale occupée est limitée puisque les éoliennes sont groupées et seule l'extrémité (voire le rotor pour E1) de E1 et E2 peut se distinguer par intermittence au-dessus des frondaisons. **L'impact est faible.**

Depuis ce point de vue, les parcs existants et en projet s'égrennent à l'horizon laissant peu d'espaces exempts d'éoliennes. La plupart est peu prégnante en raison du recul et des masques en avant-plan (bâti, relief et végétation) mais le nombre d'éoliennes perçues et l'occupation de l'horizon sont importantes. Le projet de Genouillé est le plus prégnant depuis ce point de vue (plus proche et sans masque). **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible.**

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



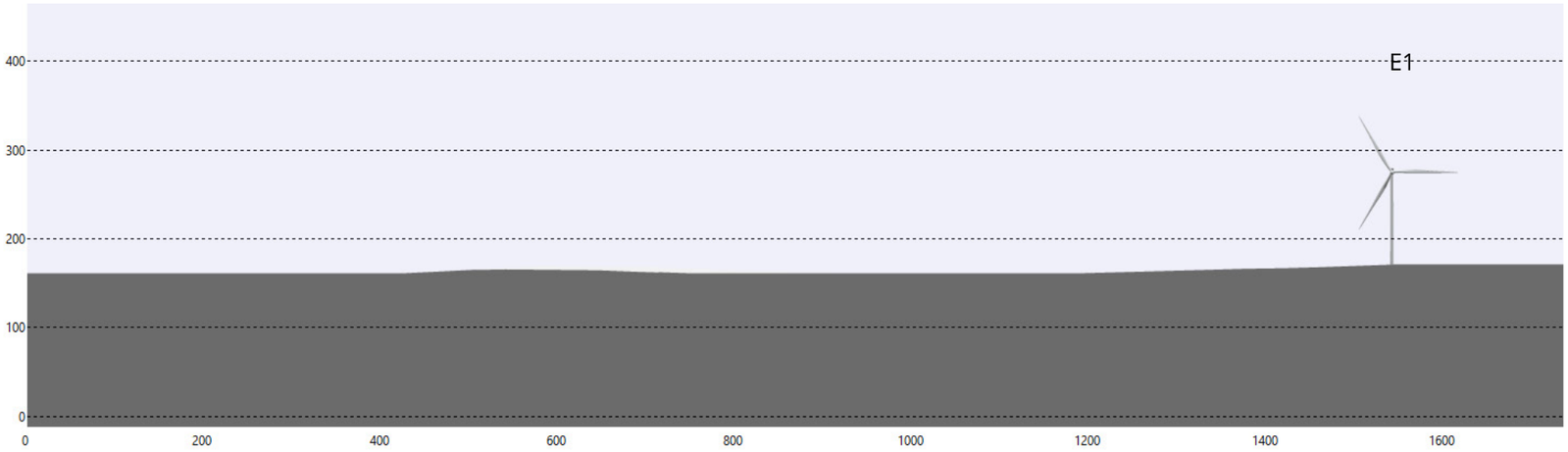


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





Vue 37 : Prise de vue depuis Chez Texier (PDV23)



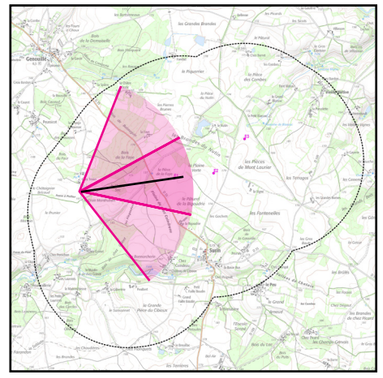
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

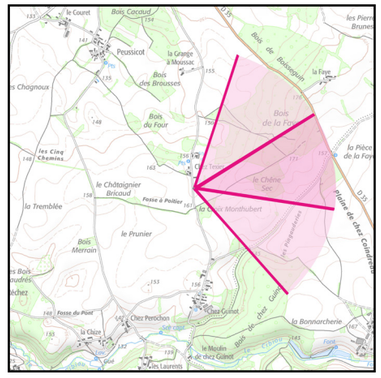
Coordonnées Lambert 93 : 494860 / 6557599
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 11:01
Focale : 30 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/14
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 81,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 10°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 533 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé à l'entrée sud du lieu-dit Chez Texier, sur un léger relief à l'ouest de l'AEI. Les abords directs sont ouverts par les parcelles cultivées mais les boisements limitent la portance de la vue à l'horizon. Le léger relief de part et d'autre de la route restreint également la profondeur de champ. Le projet apparaît groupé à l'arrière-plan d'une masse boisée. E1 et E2 se superposent tandis que E3 est en retrait. L'implantation du projet est peu lisible malgré une prégnance limitée. **L'impact est faible.**

Depuis ce point de vue, plusieurs projets existants ou approuvés peuvent être perceptibles à 360°. Les éoliennes sont globalement peu prégnantes en raison de la distance et/ou des masques présents en avant-plan. Le projet de Genouillé est le plus prégnant en raison de sa proximité et du premier plan dégagé. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible.**

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



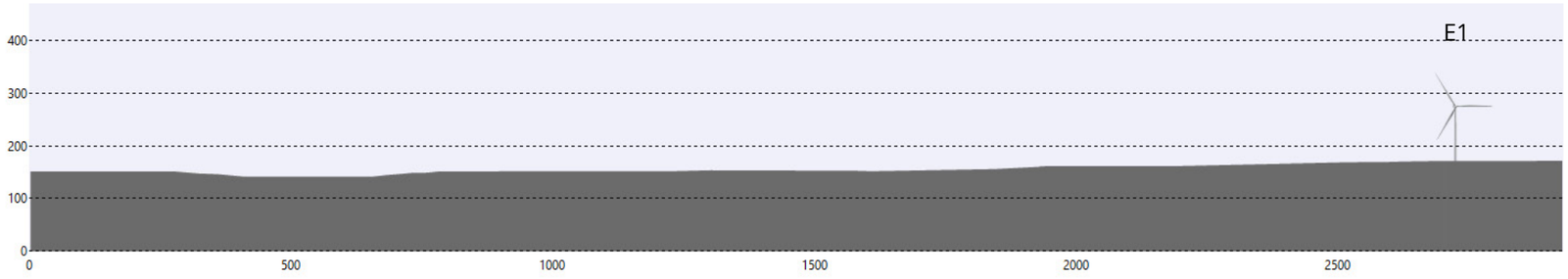


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





Vue 38 : Prise de vue depuis les abords des Laurents, les Petits Laurents, la Maison Neuve (PDV25)

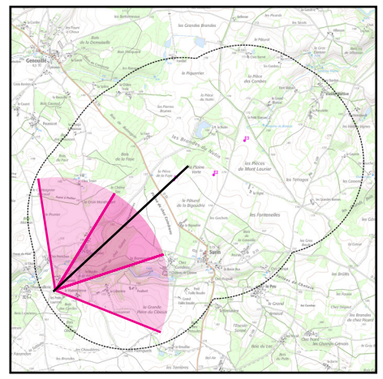


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

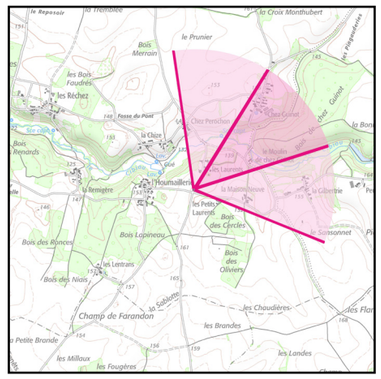
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494367 / 6555981
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 10:37
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/9
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 51,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 6,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 714 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé au croisement des routes communales desservants les lieux-dits les Laurents, les Petits Laurents, l'Houmaillerie et la Maison Neuve. Les abords directs sont dégagés tandis que l'horizon est occupé par les boisements. Le projet apparaît partiellement au-dessus du relief boisé. L'emprise horizontale occupée est réduite mais l'implantation en ligne courbe engendre de légers décrochés qui restent toutefois limités. **L'impact est faible.**

Plusieurs projets existants ou approuvés sont perceptibles à 360° depuis ce point de vue. Les boisements alentour permettent d'en limiter la prégnance mais ils occupent une emprise à l'horizon conséquente. Un espace de respiration est tout de même maintenu entre le parc de Grands Champs et le projet grâce au boisement masquant le parc de Genouillé. Le parc des Rives Charentaises est le plus prégnant du fait de sa proximité tandis que les autres (y compris le projet de la plaine du Nutin) bénéficient d'un recul plus important et de masques boisés en avant-plan. **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Etat projeté avec esquisse

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



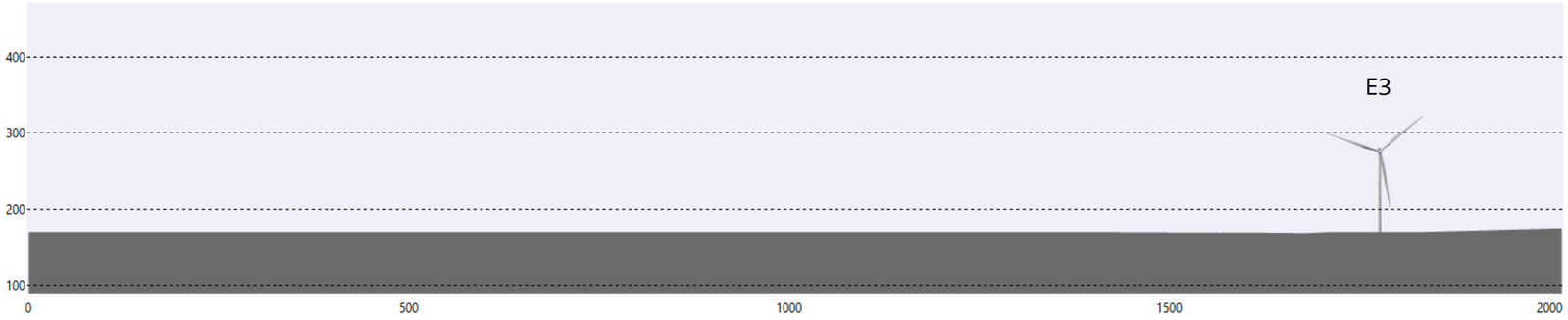


Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)






Vue 39 : Prise de vue depuis Chez Barret (PDV29)

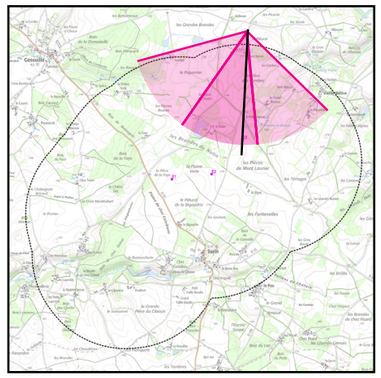


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

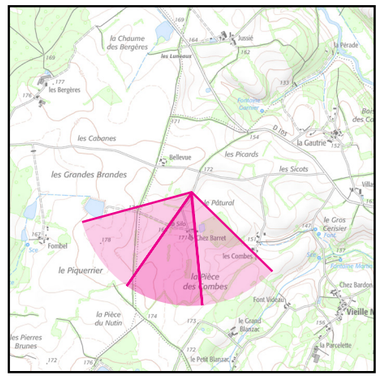
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497602 / 6560194
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 09:21
Focale : 27 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 165,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 24,8°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 752 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la route d'accès au lieu-dit Chez Barret. Les abords sont ouverts par les cultures et le relief conditionne la profondeur de champ selon l'orientation avec des vues portant loin à l'est (limite entre vue 1/3 et 2/3) et rapidement arrêtées au sud et à l'ouest (vue 3/3). Les éoliennes du projet apparaissent partiellement en arrière-plan de celui-ci. Leur implantation paraît linéaire mais les interdistances sont irrégulières avec E1 plus distante. **L'impact est modéré.**

Seul le projet de Genouillé peut se discerner dans ce champ de vision. Le relief et la végétation en avant-plan n'en laissent percevoir que l'extrémité haute. **L'effet cumulé est très faible.**

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)



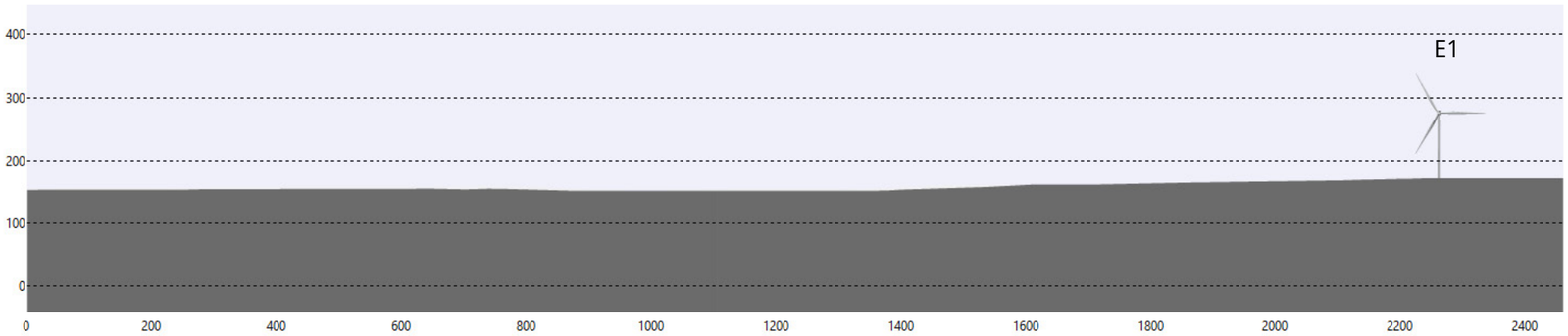
Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)



Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)



Vue 40 : Prise de vue depuis Chez Perochon (PDV30)

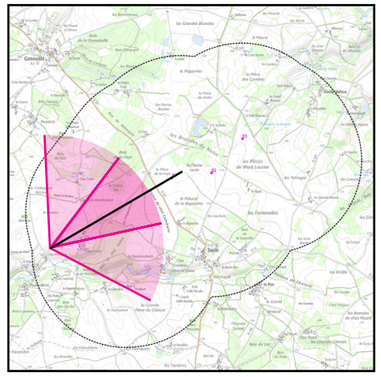


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

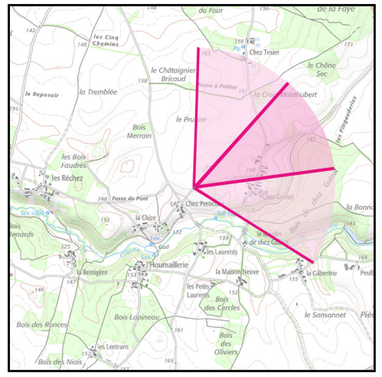
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494413 / 6556669
Date et heure de la prise de vue : 05/04/2024 à 11:09
Focale : 29 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 100
Azimut photo centrale : 57,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 5°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 269 m

Localisation de la prise de vue (orientation du cône 2/3)



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

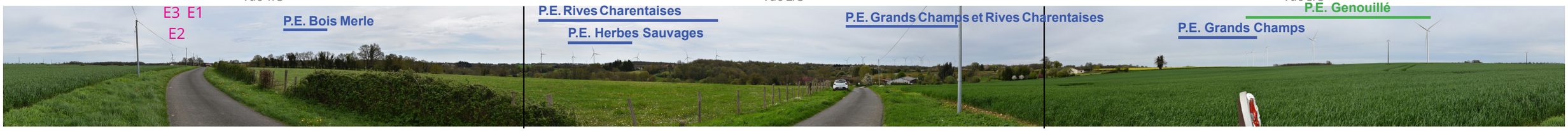
Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Ce point de vue est localisé sur la route communale reliant Chez Perochon à Chez Guinot (visible dans l'axe de la route au milieu de la vue 1/3). Il se situe sur une butte offrant une vue dégagée alentour. Au sud-ouest, le lieu-dit Chez Perochon apparaît en contrebas dans la vallée du Cibiou qui marque la vue par son relief. Le projet est peu prégnant, occupant une emprise horizontale et verticale limitée. E2 et E3 se superposent brouillant la lisibilité de l'implantation. La végétation arborée en avant-plan constitue des masques partiels sur les éoliennes dont le rapport d'échelle verticale reste cohérent avec les composantes paysagères observées (arbres, poteaux électriques, etc.). **L'impact est modéré.**

Depuis ce point de vue situé sur un point haut, la visibilité des projets existants ou approuvés alentour est importante. Le groupement constitué par les parcs des Rives Charentaises et des Grands Champs est le plus prégnant en raison de l'angle occupé (>106°) mais également du nombre d'éoliennes perceptibles. La prégnance verticale est cependant limitée par le recul (>1,6 km) et le relief boisé qui fournit des masques sur la partie basse des éoliennes. Sur la droite du panorama ci-dessous (vue 3/3 à l'ouest), le projet de Genouillé est le plus prégnant par sa proximité et l'absence de masque en premier plan. Ce contexte éolien engendre un effet d'encerclement sur les habitations de Chez Perochon situées en contrebas (vue 2/3 au centre du panorama). A noter toutefois que la visibilité est moindre depuis les habitations en question (Cf. analyse des impacts du projet sur les lieux de vie dans le volet paysager) et que cet effet concerne la visibilité depuis cette route en contre-haut du lieu-dit. **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **faible.**

Etat projeté avec esquisse

Vue 1/3 *Vue 2/3* *Vue 3/3*



Panorama projeté à 360°

Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (1/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (2/3)





Etat projeté avec les projets existants, approuvés et en instruction (3/3)





6 Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages. *8*

Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée. *11*

Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée. *39*

Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate. *85*

Carte 5 : Localisation des photomontages à 360°. *171*

Tableaux

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages. *7*

Tableau 2 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale. *8*

Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée. *10*

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée. *38*

Tableau 5 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate. *84*

Tableau 6 : Liste des photomontages à 360°. *172*